

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Université MOULOUD MAMMARI de



TIZI-OUZOU

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, DE GESTION ET DES SCIENCES
COMMERCIALES

DÉPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIÈRES ET COMPTABILITÉ

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention d'un diplôme de Master en Sciences financière et
comptabilité

Option: Finance d'entreprise

Thème:

*Processus d'établissement du bilan et octroi de
crédit d'investissement
Cas : CPA N°194 de TIZI-OUZOU*

Réalisé par:

- KHEDDACHE NESRINE
- DOUDANE NIDA

Encadré par :

- Mr. ACHIR MOHAMED

PROMOTION 2021-2022

Remerciement :

Nous remercions tout d'abord Dieu tout puissant de nous avoir donné la force et la connaissance pour accomplir une action qui lui plaise.

Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à :

*Notre promoteur **Monsieur ACHIR Mohamed** pour nous avoir dirigés et instruits tout au long de ce travail.*

*Tout le personnel de CPA de TIZI-OUZOU qui nous a réservé un accueil chaleureux et nous a apporté toute l'assistance nécessaire durant la période de notre stage pratique en particulier **Madame BEN AOUDIA** qui nous a beaucoup assistées à la concrétisation de ce travail et qui nous a accueillies.*

Nos reconnaissances s'adressent également à tous ceux qui de près ou de loin ont soutenu nos efforts et ont contribué à ce que ce travail voit le jour.

Dédicace

Grace à la bonne volonté, l'acharnement, Dieu le tout puissant m'a donné la force et le courage pour la réalisation de ce travail que je dédie;

A ceux qui ont donné un sens à mon existence, en m'offrant une éducation digne de confiance, ceux qui m'ont soutenu nuit et jour durant mon parcours ; à mes très chères parents que Dieu les protèges et leur procure le bonheur, la bonne santé et une longue vie.

A mes adorables et très chères sœurs Siham, Mehdiya, Fella, Ouassila, Kenza, Nawel ainsi qu'à leurs maris.

A mes chers frères Hachemi, Atmane, Mehdi et à mes belles sœurs Sarah, Mina, Lyliya

A mes chères nièces Ranya, Wissam, Norhane, Inès, Yasmine, Elyne, Nadine, Sofia

A mes chers neveux Hany, Amir, Mohamed, Akrem, Samy, Ilyas, Younes, Wassil, Yahia

A mon adorable mari Madjid et sa famille.

Enfin, je le dédie à tous ceux que je connais et qui me connaissent de prêt ou de loin

Kheddache nesrine

Dédicace

*Avant tout, je remercie Dieu le tout puissant qui m'a procuré courage et volonté
pour terminer ce travail.*

*Mes chers parents, mon père qui m'a indiqué la bonne voie et qui a sacrifié sa
vie pour mon bien être, ma mère qui a attendu avec patience les fruits de sa
bonne éducation et qui m'a beaucoup aidé, encouragée et soutenue durant mon
parcours des études.*

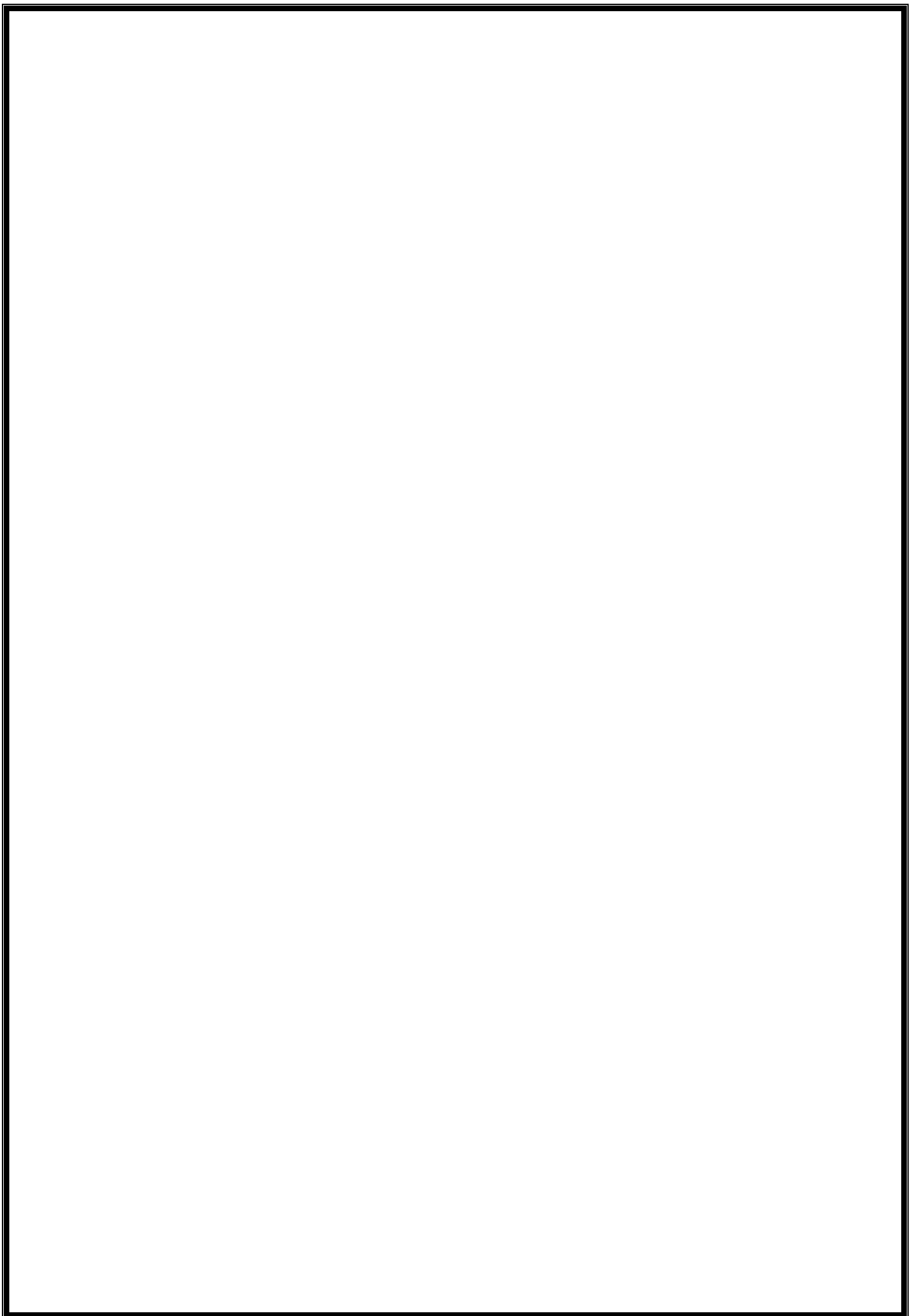
A ma chère sœur unique feriel.

A mon cher frère yacine.

Ames amis du cœur ma binôme Nesrine,

A toute personne qui m'a soutenu de près ou de loin

Doudane nida



Sommaire

Sommaire

Remerciements

Dédicaces

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des abréviations

Introduction générale..... 01

**Chapitre 01 : Généralité sur les banques, les PME, les crédits et les crédits
d'investissement.03**

Section 01 : Généralité sur les banques.....03

Section 02 : Généralité sur les PME.....06

Section 03 : les notions fondamentales sur les crédits09

**Chapitre 02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit
d'investissement..... 24**

Section 01 : Généralité sur le risque de crédit.....24

Section 02 : étude et appréciation d'une demande de crédit
d'investissement.....26

Section 03 : Les garanties.....43

Chapitre 03 : Etude pratique d'un crédit d'investissement48

Section 01 : présentation générale de l'organisme d'accueil48

Section 02 : Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement.....55

Conclusion générale71

Références bibliographiques

Table des matières

Annexes

Liste des tableaux

Liste des tableaux

Tableau 01	Seuil de la définition européenne de la PME de Mai 2003
Tableau 02	Les soldes intermédiaires de gestion
Tableau 03	Tableau de l'investissement
Tableau 04	Tableau d'amortissement
Tableau 05	Coût de revient prévisionnel
Tableau 06	Tableau emploi / ressources financement prévisionnel
Tableau 07	Tableau d'investissement et le financement
Tableau 08	Evaluation de capital social de CPA
Tableau 09	Tableau d'effectif de l'entreprise
Tableau 10	Amortissement du crédit bancaire
Tableau 11	Tableau d'amortissement
Tableau 12	Tableau des emplois du bilan financiers
Tableau 13	Tableau des ressources du bilan financier

Liste des figures

Liste des Figures

Figure 01	Les modèles de crédit d'investissement
Figure 02	Organigramme CPA agence 94 de TIZI-OUZOU
Figure 03	L'organisation du service crédit au sein de l'agence CPA

Liste des abréviations

Liste des abréviations

ANDI	Agence Nationale pour le Développement des Investissements
ANSEJ	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes
BFR	Besoin en fonds de roulement
CPA	Crédit populaire d'Algérie
CNAC	Caisse National d'Assurance et de Chômage
CAF	Capacité d'autofinancement
CAHT	Chiffre d'affaire hors taxe
CA	Chiffre d'affaire
CMT	Crédit à moyen terme
CLT	Crédit à long terme
DR	Délai de Récupération
DA	Dinar Algérien
EBE	Excédent brut d'exploitation
FR	Fond de roulement
IBS	Impôt sur les bénéfices
PME	Petite moyenne entreprise
PE	Petite entreprise
RCAI	Résultat courant avant impôt
RBE	Résultat brut d'exploitation
SARL	Société à responsabilité limité
SA	Société anonyme
TPE	Très petite entreprise
TRI	Taux de la rentabilité interne
VA	Valeur ajoutée

Introduction générale

Dans son processus de développement, l'entreprise cherche à maximiser son profit quel que soit la nature de l'activité à laquelle elle appartient (agriculture, industrie ou service), elle investit dans des idées nouvelles et des installations qui vont renforcer la croissance économique du pays et la prospérité du peuple d'où l'importance de la décision d'investissement.

Les entreprises éprouvent des besoins de capitaux pour financer leur activité commerciale, d'une part, et s'équiper (terrain, bâtiments, équipements, machines.....), d'autre part, Parmi les différentes sources de financement auxquelles l'entreprise peut recourir, la banque reste privilégiée.

Aujourd'hui, les métiers de la banque sont diversifiés, complexes et mouvants. Ils se développent dans un environnement concurrentiel induit par les innovations technologiques de l'informatique et de la communication.

Toutefois, l'octroi du crédit reste le métier de base de l'activité bancaire.

Cette dernière propose à ces partenaires une panoplie de crédit, qui comporte un risque, et la banque doit prendre l'ensemble des précautions pour éviter le non recouvrement des crédits accordés. Ces précautions peuvent se situer d'abord au stade de la négociation avec le client et l'étude de sa demande. En effet, dans cette phase, se détermine les conditions d'octroi de ce qu'il convient d'appeler «un bon crédit ». Autrement dit, un crédit pour lequel le risque de non remboursement est d'avance minimisé.

L'investissement est la création d'un capital fixe, c'est-à-dire, une accumulation des facteurs physiques, principalement de production et de commercialisation, qui contribuent directement au fonctionnement de l'entreprise sur plusieurs cycles de production successifs. Autrement dit, l'investissement est une opération économique pour une entreprise afin d'acquérir des biens de production (investissement matériel) ou d'effectuer certaines dépenses ayant pour but de développer le potentiel de l'entreprise pour l'avenir (investissement immatériel).

C'est dans ce cadre que nous nous intéressons à l'octroi des crédits aux entreprises en phase de création ou de croissance. La banque en effet, joue un rôle primordial dans la vie économique, en l'occurrence dans la promotion des entreprises en leur facilitant l'accès aux sources de financement.

L'objet de notre mémoire est d'expliquer le mécanisme du financement bancaire des investissements. Plus précisément, l'objectif de ce travail consiste à étudier la démarche et la procédure d'une banque sur la question d'octroi de crédit d'investissement aux entreprises. Dans cette perspective la question centrale à laquelle nous tenterons d'apporter des éléments de réponse dans ce travail est la suivante: **Comment se fait l'étude de l'opération de l'octroi d'un crédit d'investissement par le CPA?**

Dans ce contexte, notre travail consiste dans le montage, l'étude et l'évaluation d'un dossier de crédit d'investissement. Pour ce faire, nous avons jugé utile de répondre à quelques questions subsidiaires à savoir:

Introduction générale

- Quels sont les différents types de crédit proposés par la banque ?
- Comment la banque évalue l'ampleur des risques d'un crédit d'investissement, en particulier?
- Quelles cautions doit prendre la banque pour limiter et faire face à ces risques ?
- Quelle est la démarche à suivre pour l'étude et l'analyse d'un dossier de crédit d'investissement par le CPA?

Pour répondre aux questions de départ, nous proposons deux hypothèses de travail:

H1: Avant l'octroi de crédit la banque effectue trois études selon le marché, technique et analyse des coûts.

H2: octroi de crédit se base sur des critères à étudier tel que la VAN, DR, IP et TRI.

L'objectif de notre recherche c'est l'étude et évaluation d'un dossier de crédit d'investissement.

Pour cela notre approche sera présentée en trois chapitres :

*Le premier chapitre qui sera consacré aux notions sur la banque, les crédits, les PME, et les crédits d'investissement.

*Le deuxième chapitre désigne les risques du crédit et les moyens de prévention dans lequel nous nous consacrerons aux risques liés au crédit d'investissement.

*Enfin, dans le dernier chapitre nous allons mener une étude d'un cas pratique réel qui se porte essentiellement sur l'étude de l'octroi d'un crédit d'investissement au sein de CPA.

Chapitre 01 :

Généralité sur les banques, les PME, les crédits et les crédits d'investissement

Dans le domaine financier, le secteur bancaire agit comme l'épine dorsale de l'entreprise moderne et les banques sont essentielles à notre économie. En effet, La principale fonction des banques est consisté en la réserve de l'argent des titulaires de comptes et l'utiliser en le prêtant à d'autres personnes. Dans ce présent chapitre, nous allons exposer dans le premier lieu quelques notions fondamentales sur les banques. Et le second lieu nous présenterons les crédits. Enfin en termine le chapitre avec le crédit d'investissement.

Section 01: Généralité sur les banques

La banque est le moteur principal de l'économie moderne, elle intervient dans le développement économique par le financement ou l'octroi du crédit.

1.1 Définition de la banque

Plusieurs définitions ont été attribuées à la banque, nous avons retenu quelque définition suivante:

«La banque est une entreprise, qui fait profession habituelle de recevoir des publiques Sous forme de dépôts ou autrement, des fonds qu'elle emploie pour son propre compte en opérations d'escompte, en opérations de crédit ou en opérations financière »¹

«Une banque est un intermédiaire financier spécifique. Elle est un intermédiaire financier dans la mesure où sa fonction traditionnelle est d'octroyer des crédits et de collecter des dépôts. Elle prête à moyen-long terme et emprunte à court terme. Mais sa spécificité tient à son pouvoir de création monétaire. L'octroi de crédit par une banque ne se fait pas sur la base de ressources préexistantes. La banque ne se contente pas de transformer les caractéristiques d'une épargne préformée. Elle crée par le crédit un dépôt bancaire au bénéfice de l'emprunteur »²

¹ Article 114 de la loi 90/10 du 14/04/1990 sur la monnaie et le crédit.

² SCIALOM L, «économie bancaire », nouvelle édition, la découverte, paris, P11, 2004

1.2 Rôle de la banque

Les établissements de crédit offrent une multitude de services, notamment³

1.2.1 L'intermédiation bancaire

Les banques jouent un rôle économique très important. Elles contribuent (de même que les marchés financiers) à orienter l'argent de ceux qui en sont le plus pourvus, vers ceux qui en ont besoin et qui présentent des garanties suffisantes de solvabilité. Elles ont un grand rôle dans la sélection des projets en fonction de perspectives économiques.

1.2.2 La collecte des dépôts

A chaque fois qu'elles le peuvent, les banques empruntent à leur clients deviennent ainsi leurs fournisseurs. On appelle cette opération, «la collecte de dépôts ».

On entend par dépôts, l'ensemble des disponibilités confiées par la clientèle au banquier. Ils peuvent être:

- coût de dépôt à vue: placer son épargne à vue, c'est déposer des fonds avec la possibilité de les retirer à tout moment et sans préavis. La principale qualité de ce genre d'épargne est la disponibilité des fonds, tandis que son principal défaut est sa faible rentabilité.

- coût de dépôt à terme : contrairement au placement à vue, placer son épargne à terme, c'est s'engager à la laisser à la disposition du dépositaire pendant un certain délai, sauf à perdre toute ou partie des avantages prévus. La principale qualité de l'épargne à terme est sa rentabilité certaine, tandis que son principal défaut est son indisponibilité (bons de caisse, bons d'épargne, compte livre).

Il est imposé au banquier de restituer au déposant les fonds confiés après en avoir assuré la garde. Entre temps, il peut utiliser ces dépôts pour son propre compte.

1.2.3 La création monétaire

La création de la monnaie provenant des crédits accordés à l'Etat permet notamment de faire face aux dépenses publiques engagées avant l'encaissement des recettes fiscales. «Si la collecte des fonds est insuffisante, les banques peuvent emprunter sur le marché compagnies d'assurance, des caisses de retraite et des organismes de placements collectifs en valeurs mobilières »⁴

³ Bernet-Rollande L, «Principes de technique bancaire », édition: DUNOD, Paris, 2001, P22et 23.

⁴ Benhalima A, «le système bancaire algérien, édition DAHLAB, Alger, 2000, P56

1.2.4 Distribution de crédit

«L'attribution de crédits est l'activité essentielle des banques grâce à cela, la banque peut faire fructifier l'argent »⁵.

Grace ou crédit la banque enrichi sa trésoreries par des intérêts qui collecte.

1.2.5 L'offre de service

La banque propose plusieurs services surtout les prestations d'assurance qui sont présenté par toutes les banques, et aussi comprend les opérations sur chèque ou carte, et la location de coffre.

1.3 Les différentes catégories de banque

1.3.1 Les banques de dépôts

«Elles reçoivent du public des dépôts à vue ou à terme d'une durée inférieure à deux ans, elles accordent des crédits à court terme »⁶.

sont celles dont l'activité principale consiste à effectuer des opérations de crédit et à recevoir du public des dépôts de fonds à vue (les dépôts dans les propriétaires disposent à tout moment de la somme correspondante, ces dépôts ne sont pas rémunérés par les banques en Algérie) ou à terme (sont des fonds où le disposant s'engage à ne pas réclamer avant un certain délai moyennant le versement d'intérêt par la banque).

1.3.2 Les banques d'affaire

«Elles ne peuvent utiliser que des fonds peuvent de leurs ressources propres ou de dépôts d'un terme supérieur à deux ans, elles prennent des participations dans des entreprises »⁷.

Sont celles dont l'activité principale est outre l'octroi des crédits, la prise et la gestion de participations dans des affaires existantes ou en formation. Les opérations de financement engagé par les banques d'affaires immobilisent des capitaux pour une longue période d'où l'utilisation de leurs capitaux propres.

Elles peuvent également utiliser les fonds de dépôts stables dans la durée est égale au moins à deux ans.

5 ANDREANIC, «les métiers de la banque et de la finance », édition: l'étudiant, Paris, 2007, P29.

6 IDEM, P158.

7BIALESM, LEURIONR, RIVAUDJ, «L'Essentiel sur L'Economie »,4eme Edition BERTI, Alger, 2007, P158

1.3.3 Les banques d'investissement

«Elles reçoivent des dépôts à terme de plus de deux ans, elles accordent des crédits d'un terme au moins égal à deux ans »⁸.

Les banques d'investissement sont également appelées banques à moyen et long terme.

Leur activité consiste à accorder des crédits dont la durée est supérieure à deux ans, elles ne peuvent recevoir de dépôt qu'avec l'autorisation de la commission de contrôle des banques pour une même durée.

Section 02 : Généralité sur les PME

L'entreprise est l'activité d'une personne ou d'un groupe de personnes qui travaillent pour fournir des biens ou des services à des clients.

2.1 Définition de la PME :

2.1.1 Définition générale :

Selon l'OCDE :

« Une PME est en général une entreprise indépendante non filialisée qui emploie un effectif limité à un certain plafond qui varie selon le pays »⁹

A ce propos, toujours d'après cet organisme¹⁰, le plafond de salariés le plus fréquent est de 250 salariés, notamment dans l'union européenne ou dans des pays comme l'Algérie. Cependant certains pays fixent la limite à 200 salariés, ou même à 500 comme le cas des Etats-Unis. Les petites entreprises (PE) sont généralement celles qui emploient moins de 50 salariés et la micro entreprise en compte au maximum 10, parfois 5.

S'agissant des actifs financiers, dans l'union européenne par exemple, PME sont celles dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.

⁸ IDEM, P158

⁹ perspectives de L'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat, 2005, p17

¹⁰ IDEM, p18

Chapitre 01 : Généralité sur les banques, les PME, et les crédits

Tableau n°01 : seuils de la définition européenne de la PME de Mai 2003.

	Effectif	Chiffre d'affaires	Total du bilan	Autonomie
Micro-entreprise	[1 ; 9]	< 2 millions €	< 2 millions €	Moins de 25% du capital ou des droits de vote détenus par une autre entreprise
Petites entreprise	[10 ; 49]	< 10 millions €	< 10 millions €	
Moyenne entreprise	[50 ; 249]	< 50 millions €	< 43 millions €	
Grande entreprise	250 Plus	>50 millions €	>43 millions €	

Source : Nadine LEVRATTO : « La PME : définition, rôle économique et politiques publiques », Ed. De Boeck, 2009, P22.

2.1.2 Définition des PME en Algérie :

Selon la loi N° 17-02 du 10 janvier 2017¹¹ portant loi d'orientation sur le développement de la PME dans son article (5), la PME est définie, quelque soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de bien et/ou service :

Employant 01 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 4 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 1 milliard de dinars et qui respecte les critères d'indépendance (c'est-à-dire que le capital n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant à la définition de PME

La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 400 millions et 4 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel est compris entre 200 millions de dinars et 1 milliard de dinars

La petite entreprise est définie comme une entreprise employant 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 400 millions de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 200 millions de dinars

La très petite entreprise (TPE) ou micro-entreprise, est une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaire inférieur à 40 millions de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 20 millions de dinars

¹¹ journal officiel de la république Algérienne n°02, p5

2.2 Les caractéristiques de la PME

D'après BRAHIMI.S et YAKOUBEN.C¹², La PME fait l'objet de plusieurs caractéristiques. Ces caractéristiques vont de l'aspect organisationnel, à l'aspect juridique et portent sur différents critères :

2.2.1 Les caractéristiques organisationnelles :

Elles sont comme suit :

- ✓ Petite de taille ;
- ✓ Centralisation et personnalisation de la gestion autour du propriétaire dirigeant ;
- ✓ Faible spécialisation du travail ;
- ✓ Intuitive ou peu formalisé ;
- ✓ Système d'information externe simple basé sur les contacts directs ;
- ✓ La proximité entre le patron et les employés ;
- ✓ Quasi absence de niveaux hiérarchiques ;
- ✓ Les PME possèdent une capacité d'adaptation rapide aux événements et aux balancements de l'environnement économique, grâce à leurs structures simples et leurs engagements faibles.

2.2.2 Les caractéristiques juridiques :

La plupart des PME ont le statut juridique d'une société à responsabilité limitée (SARL), ou bien d'une société anonyme (SA), etc.

2.2.3 Autres caractéristiques :

Les PME présentent les caractéristiques communes suivantes :

- ✓ La petite entreprise travaille et produit en général pour le marché local.
- ✓ La plupart des petites entreprises sont exploitées uniquement par le propriétaire lui-même et par des membres de sa famille.
- ✓ L'épargne personnelle ou l'argent familiale constituent la source essentielle des capitaux pour la création des petites entreprises.

¹² BRAHIMI .S ; YAKOUBEN.C « La problématique du financement bancaire des PME en Algérie», Mémoire de master en science économique, Bejaia, promotion 2010-2011, p7-8

- ✓ La plupart des micro-entreprises et petites entreprises, tiennent une comptabilité incomplète et inadéquate.

Section 03: les notions fondamentales sur les crédits

3.1 Définition du crédit

Plusieurs définitions ont été attribuées au crédit, nous pouvons retenir les suivantes :

«...tout acte à titre onéreux par lequel, une personne met ou promet, de mettre des fonds à signature tel qu'un aval, un cautionnement ou de garantie... »¹³.

Le crédit c'est: «faire le crédit, c'est faire la confiance, mais c'est aussi donne librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien ou un bien équivalons vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du danger couru, danger de prêt partielle ou totale que comporte la nature même de ce service »¹⁴.

3.2 Le Rôles et les Caractéristiques de crédit

3.2.1 Rôle du crédit

Aucune économie ne peut nier le rôle que joue le crédit. En effet, le recours au crédit bancaire permet aux entreprises de financer leur besoin de trésorerie et d'assurer la continuité de leur activité, d'acquérir de nouvelles technologies permettant d'accroître la qualité et la quantité de leurs production, et enfin, le crédit bancaire contribue au développement et à la croissance de l'économie.

3.2.2 Les caractéristiques de crédit

«Le crédit est caractérisé par les éléments suites : la confiance, le risque et le temps »¹⁵.

➤ La confiance

«Le terme crédit vient du latin credere c'est-à-dire faire confiance »¹⁶.

¹³La loi 90/10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit.

¹⁴PETIT-DUTAILLIS, Le risque de crédit bancaire, Edition scientifique RIBER, Paris, 1967, p 50

¹⁵Taverdet-Popiolek N, «Guide du choix d'investissement », Edition d'organisation, Paris, 2006, P13

¹⁶Unis des banques suisses, Compréhension, confiance, collaboration, ZURICH, 1977, p 6.

Chapitre 01 : Généralité sur les banques, les PME, et les crédits

Cette notion est nécessaire pour qu'une opération de crédit soit possible. Du côté de la banque, cette confiance à l'égard de son client se manifeste par les avances de fonds, l'exécution des ordres donnés et l'indication des renseignements favorables.

Le client de son côté, doit être convaincu que la banque ne lui retirera pas son appui au moment où il en a besoin et qu'elle fera un usage strictement confidentiel des renseignements sur son bilan et la marche de son entreprise.

La confiance est la base principale de crédit. Le banquier croit au remboursement ultérieur de ses avances ou de l'accomplissement de ses obligations par son client, dans le cas de crédit par signature qui, potentiellement, peut déboucher sur un crédit de décaissement

➤ Le risque

Le risque, quant à lui est aussi un élément déterminant tout opération de crédit. Il est de deux degrés: d'un côté, il y a le risque d'immobilisation qui consiste dans le retard pour le client à rembourser son crédit. De l'autre côté, il y a le risque d'insolvabilité qui consiste en la perte définitive d'une créance. En gestion de la défaillance, est lie l'incapacité du client de respecter les termes du contrat de prêt.

«C'est dans l'intérêt de diminuer les risque que les banques ont un certain penchant au crédit à court terme ou aux crédits alloués aux activités rentables en elle-même »¹⁷

➤ Le temps

Il est un autre élément que celui d'ordre psychologique (confiance, qui doit être pris en considération).

C'est le temps, ou le délai fixé pour le remboursement par le client des avances lui consenties ou des obligations qu'il doit prêter dans le cadre d'un crédit de signature du banquier. Ce second facteur influe directement sur celui qui prêteur pourra craindre que l'opération ne se liquide pas normalement, et plus il se méfiera.

¹⁷ RUDARAGI A, Essai d'analyse de la politique de crédit et de la problématique de recouvrement : cas de BNDE, UB, Bujumbura, 1996, p 7.

3.3 Les typologies du crédit

Les crédits bancaires peuvent faire l'objet de plusieurs critères de classement : la durée, le degré de libéralité des banques, l'objet, la forme et d'après l'origine de crédit.

Nous allons adopter le critère de classement des crédits le plus usité dans les banques c'est-à-dire selon leur objet.

Tout banquier a besoin de savoir ce qu'en est de l'utilisation du crédit sollicité par son client. C'est pourquoi il exige à l'emprunteur d'indiquer ses projets afin que le banquier puisse savoir s'il vaut la peine de les financer.

On distingue, généralement, selon l'objet du crédit:

- Les crédits d'exploitation;
- Les crédits d'investissement.

3.3.1 Les crédits d'exploitation

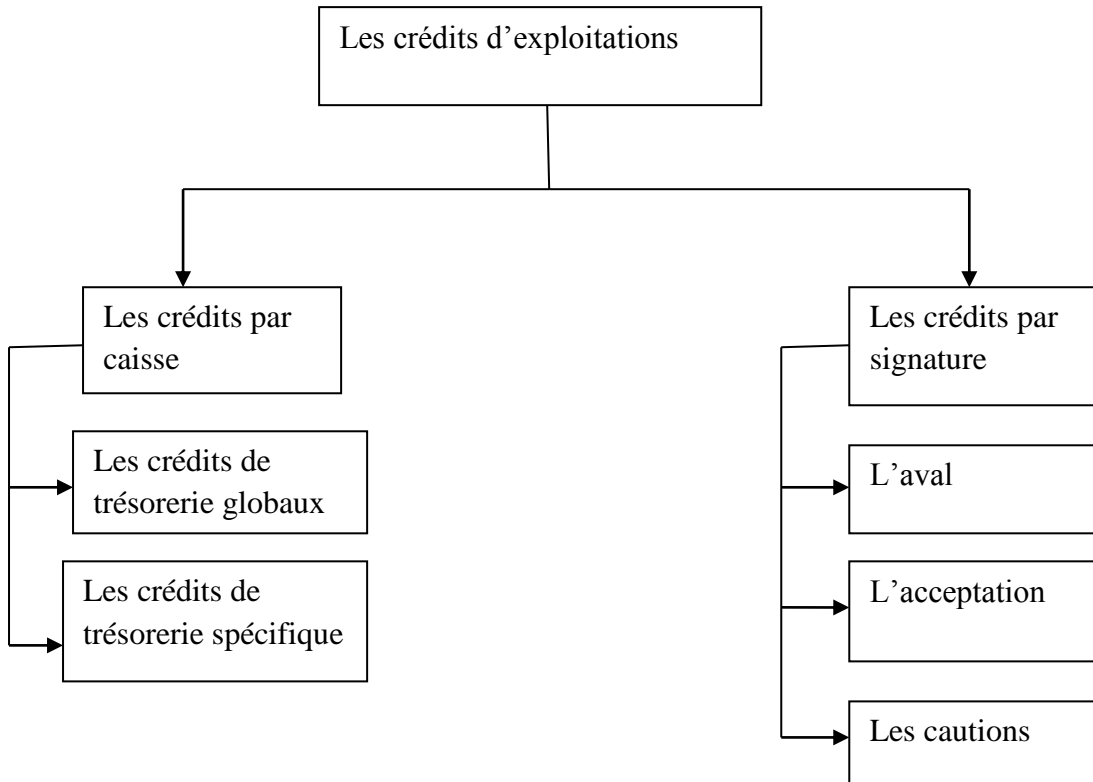
L'entreprise peut souvent se trouver confrontée à des problèmes de trésorerie, soit en raison de la longueur du cycle d'exploitation et la lenteur du processus de fabrication, soit en raison des délais accordés à la clientèle pour faire face à la concurrence.

Les crédits d'exploitation que propose le banquier viennent justement satisfaire les déficits de trésorerie et remédier aux insuffisances temporaires de capitaux. Ce sont des crédits à court terme dont l'objet est de financer des besoins nés du cycle d'exploitation de l'entreprise.

On distingue deux grandes catégories de crédits d'exploitation :

- Les crédits d'exploitation par caisse.
- Les crédits d'exploitation par signature.

Figure 01 : Les catégories de crédit d'exploitation



Source: Jean barreau et all, gestion financière, édition DUNOD, 13^{ème}édition, 2004, P 15

• Les crédits d'exploitation par caisse

Ils sont constitués de:

➤ Les crédits d'exploitation globaux

Les crédits d'exploitation globaux ont pour seul objet de faire face à une insuffisance de trésorerie due à un besoin important en fonds de roulement.

Du fait que le banquier prend en compte la personnalité, la moralité et la situation financière du bénéficiaire et n'aura pas à exiger de garantie autre que la promesse de remboursement.

Ce type de crédit est caractérisé aussi par le fait qu'il s'octroie par le crédit du compte courant du bénéficiaire à condition d'être justifié au préalable par une autorisation de crédit. Parmi les crédits d'exploitation globaux, on distingue :

- La facilité de caisse

La facilité de caisse est un crédit destiné à combler les creux de trésorerie dus au roulement de l'actif circulant : paiement, achat de matières premières, règlements fiscaux, etc. le montant est fixé suivant le chiffre d'affaires mensuel toutes taxes comprises(TTC).

«La facilité de caisse permet à une entreprise de pallier de courts décalages entre ses dépenses et ses recettes. Généralement le banquier accorde jusqu'à 70% de la moyenne annuelle du chiffre d'affaires mensuel de l'entreprise »¹⁸.

- Le découvert

C'est un concours bancaire à court terme octroyé aux entreprises pour leur permettre de faire face à des décaissements qui dépassent leurs possibilités de trésorerie, c'est à dire pour faire face temporairement à un besoin en fonds de roulement (BFR) dépassant les possibilités du fonds de roulement (FR).

En accordant ce type de concours, le banquier consent que le compte de sa relation évolue en position débitrice pendant une période allant de quelques semaines à quelques mois selon les besoins à satisfaire.

La connaissance de l'objet du crédit sollicité est une nécessité pour le banquier, comme le précise A. BOUDINOT et J-C FRABOT dans leur définition:

«Le mot "découvert" est un terme générique qui recouvre un ensemble de concours divers, mais dont les causes doivent pouvoir être définies. Il n'est pas indispensable à la vie de l'entreprise, mais il lui permet de "mieux vivre". De ce point de vue, il est donc destiné à compléter les moyens de financement, dans des circonstances déterminées, ce qui n'exclut d'ailleurs pas de renouvellements »¹⁹.

- Le crédit relais

Le crédit relais est une forme de découvert qui permet d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis.

¹⁸ Op cite, P287.

¹⁹ BOUDINOT A. FRABOT J-C., Technique et Pratique bancaire, 2ème édition, Ed. SIREY, Nancy, 1972

Chapitre 01 : Généralité sur les banques, les PME, et les crédits

Le crédit de soudure au même objet que le découvert, mais le remboursement du crédit est attendu d'une opération étrangère à l'activité normale de l'entreprise par exemple (la vente d'un terrain).

Parmi la précaution que le banquier peut prendre et de consentir le crédit uniquement si l'opération est pratiquement certaine de se réaliser. Dans ce cas le crédit de soudure est dénommé crédit d'anticipation au contraire lorsque l'opération n'est pas certaine d'être réalisable, le crédit de soudure est dénommé crédit de relais.

- Le crédit de compagne

«Le crédit de compagne est accordé dans le cas où sont saisonniers soit le cycle de fabrication, soit le cycle de vente de l'entreprise, soit les deux successivement. C'est le crédit d'exploitation par excellence de l'agriculture. Mais certaines activités industrielles ou commerciales, soumises, elles aussi, à un cycle saisonnier, font également appel à lui. Le crédit de compagne permet à ces exploitations et entreprises de faire face aux dépenses de plantation, d'ensemencement ou encore de fabrication et de stockage, en attendant la vente de leur produit »²⁰

Le montant et la durée de ce concours sont fixés suivant le plan de financement qui représente un élément nécessaire pour alimenter le diagnostic de la décision du banquier.

L'octroi d'un crédit de compagne fait partager au banquier le risque commercial encouru par sa relation, ce qui nécessite une connaissance parfaite du produit, un suivi permanent du cycle stockage – production – commercialisation et du niveau d'utilisation du crédit ainsi qu'une garantie contre les imprévus par un contrat d'assurance de l'activité.

➤ Les crédits d'exploitation spécifiques

Ces crédits donnent lieu à des affectations en gage de certains actifs circulants, dans le cadre d'opération spécifique, ils peuvent revêtir les formes suivantes :

• L'escompte commercial

«L'escompte est une opération dans laquelle une banque (l'escompteur), en contrepartie de la

²⁰ BOUYACOUB F. L'entreprise et le financement bancaire, Ed. Casbah, Alger, 2003.

cession d'une créance le plus souvent représentée par un titre cambiaire, consent à un client (le remettant) une avance de fonds remboursée grâce au recouvrement de la créance... Le banquier retient, à titre de rémunération, sur le montant de la créance un intérêt et des commissions dénommées agios »²¹.

C'est une opération consistant pour un banquier à acheter un effet de commerce avant son échéance moyennant une rémunération (paiement des agios). Les effets sont escomptés à la convenance du banquier et «sauf bonne fin »²².

Il se réalise par le versement du montant de l'effet au crédit du compte de l'entreprise bénéficiaire de l'escompte diminué des agios.

Le crédit d'escompte est fixé, selon une autorisation, à un plafond en fonction du chiffre d'affaires. C'est aussi un prêt sur gage puisque le banquier prête le montant de l'effet contre remise de titres qui servent de garantie.

L'escompte commercial est avantageux pour l'entreprise ainsi que pour la banque ; il permet à la première d'avoir des liquidités à moindre coût par rapport au découvert et offre à la deuxième la possibilité de refinancement auprès de la banque d'Algérie.

- **L'avance sur marchandises**

C'est une avance accordée, aux entreprises, et destinée au financement de marchandises remises en gage au créancier. Cette technique permet au client de régler son fournisseur et de bénéficier suffisamment de temps pour revendre sa marchandise dans les plus brefs délais.

Le bénéficiaire de l'avance doit être dépossédé des marchandises. Ces dernières seront déposées, soit dans un entrepôt appartenant à la banque (ou loué par celle-ci), soit entre les mains d'un tiers-consignataire.

Outre la dépossession du gage, le banquier doit s'assurer de la nature, de la qualité et de la valeur de la marchandise à financer, du secteur d'activité de l'entreprise et de la conjoncture économique.

²¹ GAVALDA C. STOUFFLET J. Droit Bancaire, 4ème édition, Ed. LITEC, Paris, 1999.

²² «Sauf bonne fin », sous réserve d'encaisser la créance à son échéance.

Chapitre 01 : Généralité sur les banques, les PME, et les crédits

Le montant de l'avance sera fixé sur la base des critères précédents. Celui-ci doit toujours être inférieur à la valeur de la marchandise gagée.

Une variété d'avance sur marchandises est celle qui se réalise par escompte de warrant²³

. «Le Warrant est un bulletin de gage annexé au récépissé de marchandises déposées dans des magasins généraux »²⁴.

«Le Warrant est un titre qui permet au déposant d'emprunter sur la valeur des marchandises entreposées dans le magasin général »²⁵.

- **Avance sur marchés publics**

C'est le financement des contrats signés entre les collectivités publiques et les fournisseurs, telle que: la livraison de fournitures, les travaux publics, la construction d'endroits publics comme les hôpitaux.

- **Les crédits d'exploitation par signature**

Ces crédits consistent, pour le banquier, à prêter, non pas des fonds, mais un simple engagement matérialisé par une signature. Cet engagement peut entraîner un décaissement des fonds en cas de défaillance du débiteur.

- **Le cautionnement**

«Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même »²⁶.

La caution est l'engagement pris par la banque pour exécuter les obligations de son client dans le cas de sa défaillance. Le but recherché par le client est de différer un paiement exigible, d'éviter un versement en espèces au titre d'un cautionnement et d'accélérer une rentrée de fonds.

²³ La technique de warrantage n'est pas utilisée en Algérie, faute de magasins généraux

²⁴ Article 543, bis. Du code de commerce.

²⁵ Article 543, bis 2. Du code de commerce.

²⁶ Article 644 du Code Civil.

- **L'aval**

Au sens de l'article 409 du code de commerce algérien, l'aval est un engagement fourni par un tiers qui se porte garant de payer tout ou une partie du montant d'une créance, généralement un effet de commerce. L'aval peut être donné sur la traite ou par un acte séparé. Il est exprimé par la mention «Bon pour aval » accompagné de la signature du banquier. L'aval est accordé par un banquier pour garantir l'engagement de son client (entreprise) envers des particuliers.

- **L'acceptation**

«L'acceptation est l'engagement pris par le tiré de payer la lettre de change à la personne qui en sera porteuse légitime à l'échéance »²⁷.

Ce crédit est surtout utilisé par les banques dans le commerce international. Il permet de substituer la signature du banquier à celle de son client. En effet le vendeur ou son banquier n'étant pas en mesure d'apprécier la valeur des signatures de chacun des acheteurs d'un pays étranger, exige la signature du banquier de ceux-ci.

La principale forme de crédit par acceptation accordée par la banque est celle liée à une ouverture de crédit documentaire, lequel est alors réalisé non pas, documents contre paiement, mais, documents contre acceptation.

- **Le crédit documentaire**

Le crédit documentaire est un crédit par signature en vertu duquel un banquier s'engage à payer la marchandise importée contre remise d'un certain nombre de documents prévus à l'ouverture du crédit.

Le crédit documentaire est un engagement par signature dont la banque procède lors d'une opération d'importation d'un client, cet engagement par la banque couvre le client importateur à l'échéance convenue pour le paiement de sa marchandise importée au cas où il serait défaillant.

²⁷ Ibid.

3.4 Les crédits d'investissement

Ce type de crédit sera étudié en détail car c'est l'objet de notre étude.

3.4.1 Définition de crédit d'investissement

Un crédit investissement est un crédit qui finance la partie haute d'un bilan ou autrement dit l'actif immobilisé. L'actif immobilisé est constitué d'équipements, de machines, de bâtiments, de bureaux, de matériels roulants... etc.

En quelque sorte c'est l'outil de travail de l'entreprise. On peut distinguer divers crédits investissements, liés à leur nature, à savoir :

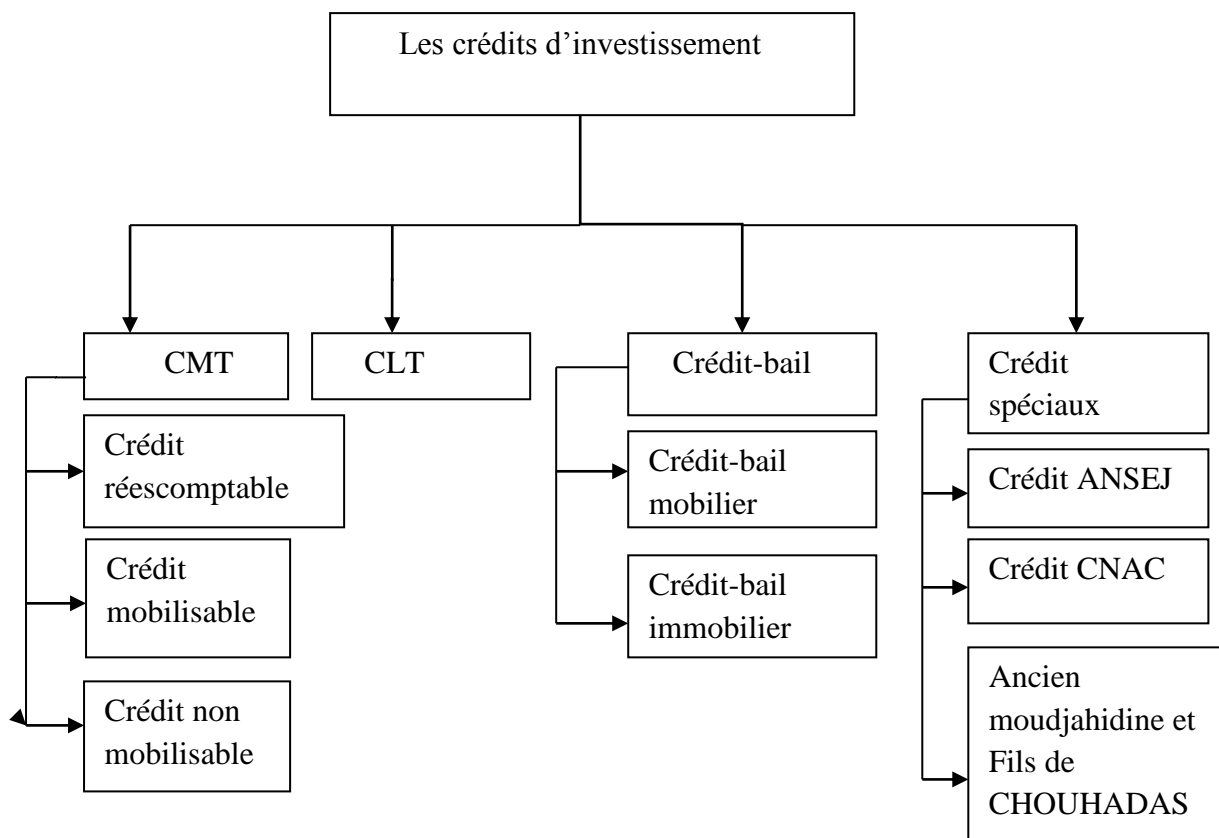
- Les investissements neufs (création de projet, achats d'équipements neufs etc.).
- Les investissements de renouvellement visant à renouveler le potentiel productif d'une entreprise.
- Les investissements d'extension, visant l'accroissement des capacités de production de l'entreprise.
- Les investissements de valorisation dans le cadre d'acquisition de moyens de production additionnels en vue de:
 - Harmoniser le processus de production;
 - Adapter la production aux conditions de marché;
 - Améliorer les conditions d'utilisation des équipements de production.

3.4.2 Modes de crédit d'investissement

Toute entreprise, pour pouvoir produire et faire à la concurrence, ce doit d'investir, c'est à dire acquérir de nouveaux moyens de production.

Le financement de ces investissements se fait en majeure partie en ayant recours au crédit bancaire, conjointement à l'autofinancement, ainsi que dans certains cas, aux aides publiques.

Figure 02 : les modes de crédit d'investissement



Source: établi par nos soins mêmes

A Les crédits à moyen terme(CMT)

C'est un crédit à moyen terme il est inséré entre court terme et long terme, à partir du moment où le besoin s'est fait sentir d'un allongement du court terme ou du raccourcissement du long terme. Il finance principalement les installations légères, dont la durée d'amortissement n'excède pas les 7 ans, selon la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, le crédit à moyen terme sont réescomptable auprès de la banque d'Algérie pour une période ne dépasse pas 3 ans.

Selon BOUYACOUB, il existe trois (3) types de crédit à moyen terme pour le banquier:

➤ Le C.M.T réescomptable

C'est la forme de crédit la plus utilisée au sein des banques algériennes, car elle leur permet de reconstituer la trésorerie décaissée à l'occasion de la réalisation du crédit, et ce en réescomptant, auprès de la banque d'Algérie, le billet à ordre souscrit par l'investisseur (emprunteur).

Les crédits à moyen terme doivent avoir l'un des objets suivants :

- Développement des moyens de production;
- Financement d'exploitation;
- Construction d'immeubles d'habitation.

➤ **Le C.M.T mobilisable**

Pour ce type de crédit, le banquier ne va pas réescompter le crédit auprès de la banque d'Algérie, mais le mobiliser sur le marché financier, cette possibilité n'existe pas encore en Algérie.

➤ **Le C.M.T non mobilisable**

Le CMT est dit non mobilisable, lorsque le billet à ordre souscrit par l'emprunteur est considéré comme une reconnaissance de dette et non comme instrument comptable.

Ce type de crédit va engendrer un gêne dans la trésorerie de la banque, à cet effet, sa rémunération est plus coûteuse que les autres types de CMT.

B. Les crédits à long terme (CLT)

Sur le segment du long terme elles laissent le champ libre à des «organismes spécialisés » (en Algérie, c'est la banque algérienne de développement) qui interviennent sur les ressources d'emprunts, essentiellement obligatoires, et financement des investissements par appel indirect à l'épargne, opérant ainsi un rôle d'intermédiation entre le marché financier et les entreprises. «Le crédit à long terme s'inscrit dans la fourchette (8-20 ans). Il finance des immobilisations lourdes, notamment des constructions »²⁸.

Ce type de crédit est destiné au financement des investissements lourd (à titre exemple bâtiment, usine, magasin, entrepôts...etc.

Il est octroyé par des institutions financières spécialisées qui assurent le financement des crédits à long terme sur de ressources provenant principalement d'emprunts obligatoires.

²⁸ BOUYACOUB F, l'entreprise et le financement bancaire, casbah édition, 2001. P 253

La banque joue un rôle de relais, et dans certains cas, elle participe au risque avec l'établissement prêteur.

C. Le crédit-bail ²⁹

Le crédit-bail ou leasing ³⁰ est un contrat de location d'un bien meuble ou immeuble, assorti, au terme du contrat, d'une option d'achat pour la valeur résiduelle du bien loué.

Le crédit-bail est une opération juridique qui concerne trois personnes :

- Le vendeur;
- Le bénéficiaire du bien;
- La banque.

Celles-ci sont liées par deux contrats et certaines conventions :

- Un contrat de vente liant le vendeur à l'établissement de crédit ;
- Un contrat de location conclu entre l'établissement de crédit et le bénéficiaire du bien ;
- L'assurance éventuelle du bien loué.

Deux types de crédit peuvent être distingués:

➤ **Le crédit-bail mobilier**

Il porte sur les biens d'équipement qui doivent être utilisés pour les besoins de l'entreprise (port sur les biens meubles). Ce bien est alors acheté par le bailleur qui le loue à l'utilisateur pour une période déterminée (généralement sept ans).

➤ **le crédit-bail immobilier**

Il concerne les biens immobiliers professionnels déjà construits, cette opération permet au locataire (ou preneur) de devenir propriétaire, la durée de contrat est de 15 à 20 ans »³¹.

²⁹ Dictionnaire de faits économiques et sociaux contemporains, édition FAUCHE, 2005.

³⁰ Leasing: du mot anglais lease qui veut dire louer. Ce terme est importé des pays anglo-saxons.

³¹ LUC BERNET. «Principe des techniques bancaires », 20^{ème} édition, p257.

D. Les crédits d'investissement spéciaux

Ces crédits s'inscrivent dans le cadre d'un programme de développement par les autorités gouvernementales. Il s'agit de financer des activités soutenues par des concours public. Ils existent plusieurs types de crédit d'investissement spéciaux.

➤ **Les crédits à l'emploi de jeunes**

Afin de mettre fin ou fléau du chômage qui occupe une grande partie de la population algérienne, les pouvoirs publics en collaboration avec le secteur bancaire ont institué un système de financement nommé «crédit à l'emploi de jeune ».

Ce crédit a pour but, le financement de créance de micro entreprise par les jeunes investisseurs désirant intégrer la vie économique. Cette action permet une création d'une richesse par ces derniers, ce qui réduit le chômage.

Le crédit ANSEJ est un concours à moyen terme destiné à financer, à hauteur de 70% maximum, l'acquisition d'équipement et/ou la réalisation de projet agréé dans le cadre du programme de l'emploi de jeunes.

➤ **Le crédit de soutien à la création d'emploi par promoteurs âges de 35 à 50 ans**

Dans le cadre de la politique de croissance développée par l'Etat, la mise en place d'un nouveau dispositif sous forme de crédit d'investissement spécifique et accordée aux chômeurs de 35 à 50 ans sachant exercer un métier mais que ne disposent de fonds nécessaires pour lancer une activité. Il s'agit d'un crédit à moyen terme dans la durée peut s'établir à 7 ans. Le montant de ce crédit est fixé à 5 millions de dinar au maximum et les chômeurs bénéficient du prêt non rémunéré de la CNAC et de la bonification du taux d'intérêt.

➤ **Les crédits aux anciens moudjahiddines et enfants de CHOUHADA**

En application des dispositions du décret exécutif n° 96/201 du 02/06/1996, et l'arrêté interministériel du 29/01/1997, les projets d'investissement présentés par les moudjahiddines et enfants de CHOUHADA, revêtant un caractère commercial, industriel, artisanal, agricole

ou de services bénéficient d'une bonification du taux d'intérêt de la part du Trésor Public à hauteur de 50%.

3.4.3 Les objectifs d'un crédit d'investissement³²

Le crédit d'investissement plusieurs objectifs pour l'entreprise à savoir:

- Il finance les équipements,
- Il permet le renouvellement des équipements de l'entreprise,
- Il sert à l'augmentation de la rentabilité de l'entreprise,
- Il sert aussi à l'extension de l'entreprise.

Dans ce chapitre nous avons essayé de présenter les différentes fonctions de la banque, dont le crédit constitue sa fonction principale. Et nous avons évoqué les différentes formules de financement qu'offre la banque aux entreprises à savoir le crédit d'investissement.

- La banque est un agent économique et financier qui est chargé des opérations sur la monnaie et le moyen de paiement.
- Les PME disposent de diverses sources de financement à savoir le financement interne et/ou externe leur permettant de faire face à leurs besoins.
- Les PME sont caractérisées aussi par la fragilité financière due à l'insuffisance des ressources de leurs propriétaires-dirigeants ; ces ressources sont souvent constituées de patrimoine personnel ou familial du propriétaire. Cette insuffisance endurecît les conditions d'accès des PME aux sources externes et particulièrement les crédits bancaires.

³² BOUYACOUB F, «l'entreprise et le financement bancaire », casbah édition, Alger, 2000.

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Chapitre 02:

Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

L'environnement bancaire est devenu très instable et très vulnérable face aux différentes fluctuations de la sphère monétaire, face à ces différentes perturbations les banques sont de plus en plus menacées par une diversité de risques nuisant à son activité et à sa position sur le marché financier.

Avant d'aboutir à une décision, il faut que l'évaluation du projet mette en avant les points les plus ambigus et les plus sensibles de celui-ci.

Ce chapitre fera l'objet de trois sections, la première sera consacrée aux risques de crédit, la deuxième sur l'évaluation de projet d'investissement. Enfin, la dernière section présente les différentes garanties.

Section 01: généralité sur le risque de crédit

Comme toute entreprise, un établissement de crédit est exposé à une multitude de risques qui peuvent entraîner sa défaillance et sa faillite. La gestion de ces risques est devenue indispensable afin de faire face.

1.1 Définition de risque de crédit

« Le risque crédit peut être défini comme la perte potentielle supportée par un agent économique suite à une modification de la qualité de crédit de l'une de ses contreparties, ou d'un portefeuille de contreparties, sur un horizon donné »¹.

Le risque de crédit est la perte potentielle consécutive à l'incapacité par un débiteur d'honorer ses engagements. Cet engagement peut être de rembourser des fonds empruntés, cas le plus classique et le plus courant ; risque enregistré dans le bilan. Cet engagement peut être aussi de livrer des fonds ou des titres à l'occasion d'une opération à terme ou d'une caution ou garantie donnée ; risque enregistré dans le hors-bilan.

1.2 Les typologies des risques de crédit

Il existe une multitude de risque lié au crédit², les principaux risques sont:

- ✓ Le risque de non-remboursement (contrepartie)
- ✓ Le risque d'immobilisation (liquidité)
- ✓ Le risque de marché
- ✓ Le risque de solvabilité

¹ YAOK, «Les accords de Bâle et la gestion du risque de crédit », version préliminaire ; Mars 2003

² Sylvie de COUSSERGUES, «Gestion de la banque »,5eme édition DUNOD, Paris ,2008 ; page 108

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

1.2.1 Le risque de non-remboursement (contrepartie)

Il s'agit d'un risque inhérent à l'activité d'intermédiation traditionnelle et qui correspond à la défaillance de la contrepartie sur laquelle une créance ou un engagement est détenu. De ce fait, la banque subit une perte en capital (créance non remboursée) et en revenu (intérêts non perçus), perte qui est considérablement plus importante que le profit réalisé sur cette même contrepartie non défaillante. Dans ce risque, également désigné sous l'appellation de risque de crédit ou de risque de signature, on inclura le risque-pays.

1.2.2 Le risque de liquidité (immobilisation)

Il s'agit également d'un risque inhérent à l'activité d'intermédiation traditionnelle puisque le terme des emplois est toujours plus long que celui des ressources, surtout lorsqu'il s'agit de dépôts de la clientèle. La banque incapable de faire face à une demande massive et imprévue de retraits de fonds émanant de sa clientèle ou d'autres établissements de crédit est dite liquide, les effets de contagion que l'il liquidité d'un établissement fait peser sur l'ensemble du secteur. La réglementation bancaire encadre ce risque grâce au rapport de liquidité.

1.2.3 Le risque de marché

C'est le risque de perte d'une position de marché résultant de la variation du prix des instruments détenus dans le portefeuille de négociation ou dans le cadre d'une activité de marché dite aussi de «trading » ou de négoce.

Le risque de marché englobe trois types de risques :

- Le risque de taux d'intérêt:

Il désigne le risque de voir les résultats de la banque affectés à la baisse suite à une évolution défavorable du taux d'intérêt

- Le risque de change:

Il se traduit par une modification de la valeur d'un actif ou d'un flux monétaire suite au changement du taux de change. - Le risque de position sur actions et produits de base: qui se traduit par une évolution défavorable des prix de certains produits spécifiques (les actions, matières premières et certains titres de créances).

1.2.4 Le risque de solvabilité

Il concerne la survie de la firme bancaire et il est présenté en dernier car il est en général la conséquence de la manifestation d'un ou plusieurs des risques ci-dessus et que la banque n'a pu prévenir. On constate de même que l'insolvabilité d'une banque début classiquement par une crise la liquidité car dès que les marchés commencent à se défier d'un établissement sur la foi d'informations vérifiées ou non sur des pertes élevées, celui-ci ne peut plus se refinancer.

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

1.3 Conséquences du risque de crédit sur l'activité bancaire

1.3.1 La dégradation du résultat de la banque

Cette dégradation est due aux provisionnements et aux pertes liées au non remboursement des créances.

1.3.2 La dégradation de la solvabilité de la banque

En effet, la banque pourrait recourir à ses fonds propres pour couvrir des niveaux de risques élevés (pertes inattendues). Ce qui peut remettre en cause sa solvabilité.

1.3.3 La baisse de son rating

Une dégradation des résultats de la banque pourrait engendrer une baisse de son rating car ce dernier est un indicateur de solvabilité.

1.3.4 Un risque systémique

Le risque systémique correspond au risque que le défaut d'une institution soit «contagieux» et conduit d'autres institutions à faire défaut. En effet, le risque de crédit peut provoquer par effet de contagion une crise systémique. La stabilité globale du système financier est, dans un tel contexte, compromise.

1.3.5 La dégradation de la relation banque-client

Une diminution des résultats de la banque suite au non remboursement de ses créances oblige cette dernière à augmenter les taux des prêts afin de pouvoir absorber les pertes enregistrées. Cependant, cette augmentation des taux de crédit induit l'exclusion d'une partie de la clientèle, même si solvable, à toute possibilité de contracter des prêts et donc le recours à la concurrence pour financer leurs besoins.

Etant donné les conséquences désastreuses que peut avoir le risque de crédit sur la banque voire même sur tout le système bancaire et financier, la mise en place d'une réglementation prudentielle est apparue nécessaire.

Section02: Etude et appréciation d'une demande de crédit d'investissement

2.1 L'aspect financier

Tel le médecin face à son patient, le banquier se doit d'établir un diagnostic sur la situation de l'entreprise qui le sollicite, ensuite de «prescrire » le crédit le plus indiqué pour satisfaire le besoin de financement exprimé.

L'objectif d'un tel diagnostic est d'émettre un jugement de valeur sur la santé de l'entreprise qui n'est qu'un reflet de la structure de son patrimoine et la qualité de sa gestion. Et ce, afin de lui apporter l'aide nécessaire.

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Dans son analyse, le banquier distingue entre ce qui a été « réalisé » par l'entreprise et ce qu'elle « compte réaliser », d'où une analyse rétrospective et une autre prévisionnelle.

2.1.1 Analyse rétrospective des documents comptables :

Afin de voir l'évolution des performances et de la situation de l'entreprise, le banquier procède à une analyse comparative des différents documents comptables présentés par le client, à savoir les bilans des exercices précédents et les tableaux des comptes de résultats.

Il s'agit essentiellement d'évaluer les performances financières et la rentabilité de l'entreprise à travers:

✓ Les soldes intermédiaires de gestion

Les différents SIG sont³ :

1. La marge commerciale

Pour les entreprises exerçant une activité commerciale, on mesure le flux global d'activité par la marge commerciale.

Marge commerciale = ventes de marchandises - coût d'achat des marchandises vendues

2. Production de l'exercice

La production de l'exercice fait référence directement à l'activité de transformation industrielle et/ou de prestation de services de l'entreprise.

Production de l'exercice = production vendue + production stockée + production immobilisée

3. Valeur ajoutée produite

Elle représente la contribution productive ou la richesse créée par l'entreprise grâce à la mise en œuvre de son potentiel productif (force de travail et capitaux fixes).

Valeur ajoutée = production + marge commerciale - consommations intermédiaires

³Taverdet-Popiolek N, «Guide du choix d'investissement », Edition d'organisation, Paris, 2006, P100.

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

4. Excédent brut d'exploitation

EBE est un solde particulier qui représente le surplus créé par l'exploitation de l'entreprise après rémunération du facteur de production travail et des impôts liés à la production

$$\text{EBE} = \text{valeur ajoutée} + \text{subventions d'exploitation} - \text{charges de personnel} - \text{impôts et taxes}$$

5. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation inclut tous les produits et toutes les charges d'exploitation par nature. Il mesure la performance économique de l'entreprise sur le plan industriel et commercial, indépendamment de sa politique de financement et de sa stratégie fiscale.

$$\text{Résultat d'exploitation} = \text{EBE} + \text{Reprises et transferts sur charges d'exploitation} + \text{Autres produits d'exploitation} - \text{Dotations aux amortissements et provisions} - \text{Autres charges d'exploitation}$$

6. Résultat courant avant impôts

RCAI ajoute au résultat d'exploitation deux éléments : le résultat financier et les quotes- parts de résultats en commun qui représentent essentiellement les virements de bénéfices ou pertes réalisées par des sociétés en participation.

$$\text{RCAI} = \text{Résultat d'exploitation} + \text{Résultat financier} + \text{-Quote-part de résultat sur opérations faites en commun}$$

7. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est le solde net des produits et des charges exceptionnelles. Il retrace ce qui sort de l'activité habituelle de l'entreprise. Les éléments exceptionnels sont donc un ensemble hétérogène de charges et de produits non reproductibles.

$$\text{Résultat exceptionnel} = \text{Produits exceptionnels} - \text{Charges exceptionnelles}$$

8. Résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice procède de la confrontation globale entre l'ensemble des charges et l'ensemble des produits, y compris la participation des salariés et l'impôt sur les bénéfices.

$$\text{Résultat net} = \text{RCAI} + \text{Résultat exceptionnel} - \text{Participation des salariés} - \text{Impôt sur les bénéfices}$$

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Le résultat net de l'exercice apparaît comme une sanction globale de l'activité dans tous ses aspects (industriels, commerciaux, financiers) et dans la prise en charge des risques.

Tableau N°02: Les soldes intermédiaire de gestion

Soldes intermédiaires	Charges	Produits	N	N-1
Marge commerciales	Cout d'achat de marchandises vendues	Vente de marchandises		
Production de l'exercice	Ou déstockage de production	Production (vendues, stocks, immobilise)		
Valeur ajoutée	Consommation de l'exercice en provenance de tiers	Production de l'exercice Marge commerciale		
Excédent brut d'exploitation	Impôt, taxes et versements assimilé Charge de personnel	Valeur ajoutée subventions d'exploitation		
Résultat d'exploitation	Ou insuffisance brute d'exploitation dotation aux amortissements, dépréciation et provisions Autre charges	Excédent brut d'exploitation reprise sur charges et transferts de charges Autre produits		
Résultat courant avant impôt	Ou résultat d'exploitation Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun. Charges financières	Résultat d'exploitation Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun. produit financières		
Résultat exceptionnel	Charges exceptionnel	Produits exceptionnel		
Résultat de l'exercice	Ou résultat courant avant impôt Ou résultat exceptionnel participation des salaires impôt sur les bénéfices	Résultat courant avant impôt Résultat		

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Plus-value ou moins-value cession d'élément actif	Valeur comptable des éléments d'actif cédés	Produits des cessions d'éléments d'actif		
---	---	--	--	--

▪ La capacité d'Autofinancement

«La capacité d'autofinancement (CAF) est le surplus de trésorerie, l'accumulation financière qui résulte du déroulement de l'activité d'une entreprise au cours de laquelle les flux de recettes excèdent les flux de dépenses, dans le cas d'une CAF positive. Après exploitation, c'est le surplus de liquidité dont disposerait l'entreprise si toutes les opérations en cours étaient réglées. De ce point de vue, l'expression anglo-saxonne «cash-flow » c'est-à-dire «flux de monnaie » est très exacte »⁴.

▪ Les ratios de rentabilité

La rentabilité peut être définie comme le rapport des résultats aux moyennes mis en œuvre pour les obtenir. Les principaux ratios que l'on peut utiliser sont définis par les différents concepts que l'on peut retenir pour chacun des termes du rapport :

Le résultat= Moyens/ Résultat

On peut définir le résultat par:

- La valeur ajoutée
- L'excédent brut d'exploitation
- Résultat avant impôt et frais financiers
- Le résultat net
- Les dividendes.

On peut définir le moyen par:

- L'actif total
- Les valeurs immobilisées
- Les capitaux permanents
- Les capitaux empruntés
- Les capitaux propres
- La capitalisation boursière

⁴TARDY-JOUBERT P et TARDY-JOUBERT J, Bilan et compte de résultats : outils d'analyse, Paris, P14.

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

▪ La rentabilité économique

De point de vue économique, la rentabilité de l'entreprise s'exprime à travers les indicateurs suivants:

- Le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et le capital économique (capitale engagé). Ce ratio ne prend pas en compte les conditions de financement (part relative des capitaux propres et des capitaux empruntés, structure financière).

$$\text{Rentabilité économique} = \text{EBE} / \text{capital engagé}$$

- Le rapport entre le résultat d'exploitation et les capitaux permanents. Cette conception découle du fait que l'actif économique est souvent mesuré par les immobilisations et la partie stables de l'actif circulant. Cette partie de l'actif a pour contrepartie les capitaux permanents (Capitaux investis). Ce ratio est appelé également rentabilité d'exploitation ou encore rentabilité des capitaux investis.

$$\text{Rentabilité économique} = \text{Résultats d'exploitation} / \text{Capitaux permanent}$$

▪ la marge Commerciale

L'efficacité commerciale et industrielle d'une entreprise s'exprime par sa marge nette rapportée à son chiffre d'affaires; c'est-à-dire par le ratio:

$$\text{Marge commerciale} = \text{Résultat Net} / \text{CAHT}$$

▪ La rentabilité Financière

Du point de vue financier, seule la rentabilité du capital investi par les actionnaires, c'est-à-dire les capitaux propres, est significative puisque les capitaux empruntés sont rémunérés avant le calcul du résultat net.

L'expression la plus fréquemment utilisée pour mesurer la rentabilité financière est le

Ratio :

$$\text{Rentabilité financière} = \text{Résultat net} / \text{Capitaux propres}$$

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

La rentabilité financière peut également être exprimée par le rapport:

$$\text{Rentabilité financière} = \text{Résultat net (bénéfice net)} / \text{Capitalisation boursière}$$

Il s'agit, aussi, d'évaluer la solvabilité qui est la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements.

- **La solvabilité**

La solvabilité de l'entreprise peut être analysée à travers :

- **Les ressources propres**

Les ressources propres constituent le principal indicateur de solvabilité.

Dans la mesure où la vie des affaires présente des aléas et que l'entreprise peut dégager des déficits, la solvabilité serait la capacité de l'entreprise à supporter ses pertes. Le risque de l'entrepreneur devrait être donc supporté par les associés et non par les bailleurs de fonds.

A cet effet, les ressources propres constituent un gage de sécurité.

Les ressources propres devraient être analysées selon les indicateurs suivants :

Capitaux propres / Actif Total

- **Les ratios de liquidité**

Ces ratios mesurent la capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements à court terme

$$\text{Ratio de liquidité} = \text{Actif circulant} / \text{Dettes à court terme}$$

Ce ratio exprime l'importance des biens aux quels l'entreprise peut faire appel pour payer ses dettes à court terme.

- **Les ratios d'endettement**

Ces ratios mesurent la solvabilité de l'entreprise à terme

$$\text{Capacité d'endettement} = \text{Ressources propres} / \text{DLMT}$$

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à s'endetter à terme.

Le financement des immobilisations et de la partie stable de besoin en fonds de roulement fait peser sur les bailleurs de fonds, associés ou banquiers, un risque plus élevé que le financement

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

à court terme. En effet, le remboursement des financements à terme dépend de la réussite finale de l'affaire. En conséquence, les établissements de crédit exigent, en général, que ce ratio soit supérieur à 1.

$$\text{Capacité de remboursement} = \text{Dettes structurelles} / \text{CAF}$$

Ce ratio exprime la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes à travers le revenu dégagé de son activité. Les établissements de crédit estiment, en général, qu'un ratio inférieur à 3 est convenable

2.1.2 Analyse prévisionnelle:

L'analyse prévisionnelle est faite dans le but d'apprécier la capacité de l'entreprise à maîtriser les développements et à prendre les bonnes décisions pour assurer une utilisation saine du crédit afin de pouvoir le rembourser à échéance.

Cette analyse se fait à travers l'étude des bilans et CR prévisionnels, du plan de trésorerie et du budget d'exploitation qui nous fournit, en plus d'autres renseignements : prévisions de production, d'approvisionnements, de vente, du chiffre d'affaire et du résultat.

Enfin, il est indispensable que toutes les prévisions d'activité soient justifiées et non exagérées, pour permettre au banquier d'établir un pronostic rationnel sur l'avenir de l'entreprise, et d'évaluer les risques encourus.

Le client doit ainsi joindre à sa demande de crédit d'investissement une étude technico-économique comportant, une étude technique (faisabilité et moyens) et une étude économique (viabilité et rentabilité).

2.2 Étude techno-économique

L'étude techno-économique d'un investissement qui porte sur l'analyse de viabilité du projet est généralement élaborée par un bureau d'étude spécialisé et elle reprend les éléments suivants:

- L'identification du projet d'investissement ;
- L'étude économique;
- L'analyse technique.

Lors de l'étude de ce document, le banquier vérifie la véracité et la cohérence des informations avancées

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

2.2.1 L'identification du projet

Elle consiste en la présentation du projet suivant la cadre dans lequel il s'inscrit, sa finalité, et ses principales spécificités. Ces informations sont relatives aux éléments suivants:

- **L'évolution historique du projet:**

Avec recensement et présentation succincte des études et recherches déjà réalisées.

- **L'objet du projet:**

Ce point est déterminant pour le banquier, car cela lui permet de connaître les principales raisons qui ont motivé les promoteurs à choisir ce projet plutôt qu'un autre et d'identifier les objectifs et ambition visés.

- **L'emplacement du projet:**

Il est nécessaire de connaître la localisation du projet et sa situation géographique pour s'assurer d'une part, l'exercice d'infrastructures et de moyens indispensables (transport, route, matières première,...) et d'autre part, du compromis entre les fournisseurs et les clients qui détermine le mode d'acheminement des matières première et des produits finis, et de ce fait, le coût d'acheminement de économique ces éléments.

- **L'impact du projet:**

Il s'agit de définir les conséquences de la concrétisation du projet sur l'environnement économique et sociale, à savoir :

- La contribution au développement de l'économie national;
- La substitution aux importations ;
- La création de postes d'emplois.

2.2.2 L'analyse économique du projet

Cette étude repose sur l'appréciation du marché du point de vue de l'offre, de la demande et de la concurrence et s'intéresse également, au produit. Elle sera consacrée aux éléments suivants:

- La nature de la clientèle cible;
- Les perspectives d'évolution et l'importance du marché à acquérir (national, international,..)
- Les besoins et exigences des clients;
- La satisfaction de l'entreprise;

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

- La nature, le prix, la qualité du produit et sa durée de vie.

2.2.3 L'analyse technique du projet

L'étude technique d'un projet est la description détaillée des éléments se rapportant au projet lui-même. Elle concerne:

- Le procédé technologique adopté, et les raisons ayant motivé ce choix ;
- Les investissements inhérents au projet et leurs modalités de réalisation (construction, terrains, équipements de production,...);
- La description du programme d'investissement (capacité de production, d'approvisionnement,...) et l'état d'avancement du projet.

2.3 Analyse de viabilité de l'investissement

L'évaluation e la viabilité du projet porte sur les éléments suivants :

- L'analyse du marché;
- L'analyse technique;
- L'analyse des couts.

2.3.1 L'analyse du marché

Dans son analyse, l'évaluation doit garder à l'esprit que toute production réalisée n'implique pas forcément production vendue et qu'il existe un marché, lieu de confrontation de l'offre et la demande, qu'il doit étudier avec soin.

«L'étude du marché est une analyse quantitative du marché, c'est-à-dire, l'offre et la demande réelle ou potentielle d'un produit ou d'un service afin de permettre l'élaboration de décisions commerciales. »⁵.

L'étude de marché portera essentiellement sur l'apparition de l'offre et de la demande passée, présent et future.

➤ Analyse commerciale

Les éléments sur lesquels se base ra cette analyse ont été définis par «les quatre (04) P de Mc Carthy» ⁶ : Product (produit); Price (prix); place (distribution); promotion (la communication).

-**Le produit:** l'évaluateur devra poser des questions quant à la nature du produit, existe-t- il un besoin non satisfait ou mal satisfait ? A la qualité de produit, faut-il opter pour une meilleure qualité ou un meilleur (rapport qualité/prix)? Existe-t-il des produits substitution? Quelle est la durée de vie du produit?

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

- **Le prix:** l'évaluateur devra s'intéresser aux prix pratiqués par les concurrents au rapport qualité/prix et aux éventuelles contraintes réglementaires et de distribution.

- **La distribution:** en matière de distribution, il faudra s'intéresser au mode de distribution, au réseau de distribution et à l'efficacité du service après-vente.

- **La communication:** l'évaluateur s'intéressera aux différents moyens utilisés pour faire connaître le produit (médias, affichage sponsoring ...etc.) pour le faire introduire sur le marché et pour l'avantager par rapport aux autres produits.

2.3.2 L'analyse technique

L'analyse technique porte sur la faisabilité du projet et porte sur les aspects suivants :

- Le processus de production;
- Les caractéristiques des moyens de production ;
- Les besoins de l'entreprise;
- La localisation d'unité de production;
- Les délais de réalisation;
- Les coûts d'investissement.

▪ Le processus de production

Il faut s'interroger sur l'outil le mieux adapté à la fabrication et aux spécificités du produit. Il peut bien y avoir plusieurs procédés techniques pour réaliser l'objectif voulu, toute fois la réussite dans le choix du procédé diminuera le prix de revient et améliorera ainsi la compétitivité du produit.

▪ Les caractéristiques des moyens de production

Il faut que le procédé de fabrication choisisse l'outil optimal pour atteindre le niveau de production attendu.

Le choix de ces moyens doit répondre à une analyse des conditions ultérieures de fonctionnement pour assurer une souplesse d'exploitation future.

▪ Les besoins de l'entreprise

Il s'agira de cerner d'une manière exhaustive les besoins de l'entreprise pour les périodes d'investissement.

⁵ La quatre (4) p de Mc Carthy fonde partie d'un concept développé dans sa thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, définition des forces de la stratégie commerciale à adapter par l'entreprise moderne.

K.HAMIDI, Analyse des projets et de leur financement, Imprimerie Essalem, Alger 2000.

⁶ Idem.

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

▪ La localisation de l'unité de production

Son importance dépend de la nature du projet. Cependant, elle doit être désignée de manière à mieux satisfaire les conditions d'exploitation (disponibilité des commodités, voie d'accès, moyens de télécommunication...etc.).

▪ Les délais de réalisation

L'évaluateur ne perdant pas de vue que tout retard accusé dans la réalisation du projet engendre les surcoûts d'une part, et des pertes de production d'autre part, doit s'assurer que le planning de réalisation est techniquement et humainement concevable.

▪ Appréciation des coûts d'investissement

L'analyse des coûts doit être exhaustive (ne rien oublier) et fiable (vérifier toutes les données fournies par le client).

A. les coûts d'investissement

Tous les coûts d'investissement doivent faire l'objet d'une vérification minutieuse en se basant sur les factures pro-forma, les réalisations analogues, enquêtes auprès des fournisseurs...etc.

B. le schéma de financement

Le schéma de financement présenté dans l'étude technico-économique doit indiquer d'une part les besoins qui nécessitent un financement et d'autre part les ressources disponibles pour faire face à ces besoins.

Sur les factures pro-forma Le banquier doit s'assurer que:

- ✓ Les besoins de financement sont bien réels.
- ✓ L'entreprise a prévu une rentabilité suffisante pour faire face au remboursement des crédits.
- ✓ Les promoteurs sont bien impliqués dans le financement du projet.

Après l'analyse de tous ces éléments, le banquier doit aboutir à une conclusion :

- ⇒ Le projet est viable, nous passons alors à l'analyse de la rentabilité.
- ⇒ Le projet n'est pas viable, nous s'arrêtons là sans passer à l'étude de la rentabilité.

2.3.3 Analyse des coûts

• Détail des coûts d'investissements

Le banquier doit vérifier les coûts afférents au projet en les comparant à ceux figurant (pour les équipements).

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

2.4 Analyse de la rentabilité de l'investissement

Après avoir collecté toutes les informations et étudié les aspects techniques et financiers du projet, le banquier procède à l'étude de la rentabilité.

L'étude de la rentabilité s'opère en deux phases complémentaires. La première consiste en la construction des tableaux emplois /ressources, qui représente les dépenses et recettes pour en déterminer les soldes des périodes. La deuxième phase consiste en le calcul d'indicateurs de rentabilité à partir des soldes dégagés dans la première phase. Il s'agit du délai de récupération (DR), la valeur actuelle nette (VAN), l'indice de profitabilité (IP) et le taux de rentabilité interne (TRI).

2.4.1 Les investissements

L'objectif est de construire un tableau (le plan d'investissement) contenant année par année les investissements à réaliser au cours de la durée de vie (ou d'étude) du projet.

Tableau 03 : tableau de l'investissement

	0	1	2	3	4	5
Terrain						
Construction						
Matériel industrielle						
Equipement de bureau						
Matériel roulant						
Frais d'approche						
Immobilisation corporel existant						
Total						

Source : établi par nos soins mêmes.

2.4.2 Les amortissements

Afin d'évaluer les gains attendue il est nécessaire de connaître la durée d'amortissement

Tableau N°04 : Tableau d'amortissement

	1	2	3	4	5
Terrain					
Construction					
Matériel industrielle					

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Equipement de bureau					
Matériel roulant					
Frais d'approche					
Immobilisation corporel existant					
Dotation aux amortissements					

Source : établi par nos soins mêmes.

- **Le besoin en fond de roulement**

Le BFR est la partie, à un moment donné, des besoins de financement du cycle d'exploitation qui n'est pas financé par les dettes liés au cycle d'exploitation.

Le BFR résulte des décalages dans le temps entre les achats, les ventes ; les décaissements et les encaissements. Il doit être financé, en partie, par le fond de roulement net global.

2.4.3 Le CR prévisionnel

Le CR prévisionnel, nous permet de dégager les soldes intermédiaires de gestion, à savoir :

Le chiffre d'affaire, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation, le résultat brut d'exploitation, le résultat net et la capacité de l'autofinancement. Etabli sur la durée de vie du projet, il est structuré ainsi :

Tableau N°05 : CR prévisionnel

	1ere année	2eme année	3eme année	4eme année
CA (1) Consommation de l'exercice(2)				
VA (1-2) Frais du personnel Impôts et taxes				
EBE				
Dotation aux amortissements Frais divers				
RBE				
IBS				
Résultat net				
CAF				

Source : établi par nos soins mêmes.

- **La capacité d'autofinancement (CAF)**

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

CAF= résultat net +dotation aux amortissements et provision

Tableau N°06 : Tableau Emploi/ Ressource financement prévisionnel

	1	2	3	4	5
Ressource : CAF VRI -Récupération du BFR					
Total ressource⁽¹⁾					
Emploi : -investissement initial -variation du BFR					
Total emplois⁽²⁾					
Flux de trésorerie (1)-(2)					

Source : établi par nos soins mêmes

➤ Les critères d'évaluations d'un projet d'investissement

Évaluer un projet d'investissement conduit à comparer le capital investi à l'ensemble des cash-flux.

• La notion d'actualisation

En appel revenu actualisé la valeur présente d'un capital qui ne serait disponible que dans le futur pour il permet d'établir l'équivalence entre les montants disponibles à l'année.

$$\text{CF actualisé} = CF_1 (1+i)^{-1} + CF_2 (1+i)^{-2} + \dots + CF_n (1+i)^{-n}$$

$$\text{CF actualisé} = \sum CF (1+i)^{-n}$$

Dans le cas des cash-flux constant

CF : cash-flux

i : le taux d'actualisation

n : la durée de projet

Les flux monétaires provoqués par l'investissement doivent donc être actualisés à la date où la décision d'investir doit être prise.

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Il existe quatre critères principaux d'évaluation d'un projet d'investissement :

- **Le délai de récupération(DR)**

Peut être défini comme la durée nécessaire pour que le cumul des cash-flows attendus d'un projet couvre son coût.

Ce critère accorde une grande importance à la liquidité. Il traduit le souci de préserver l'équilibre financier de l'entreprise. Ce souci est dominant dans les entreprises qui ont des difficultés de trésorerie ou qui opèrent dans un environnement incertain

Pour calculer DR

$$\text{DR} = I_0 / \text{CF actualise}$$

Lorsque les flux des liquidités générés par l'investissement sont constants

$$\text{DR} = n + I_0\text{-cumul inférieur} / \text{cumul supérieure} - \text{cumul inférieur}$$

Lorsque les flux ne sont pas constants, on doit calculer le cumul des cash-flows actualisés.

Enfin, le critère de récupération est peu adapté à l'évaluation des projets dont la durée de vie est relativement longue.

- **La valeur actuelle nette (VAN)**

Est la différence entre les cash-flows actualisés et le capital investi

$$\text{VAN} = \sum \text{CF} (1+i)^{-n} - I_0$$

I_0 : investissement initial.

Cet indicateur permet de savoir s'il est possible de rembourser les sommes d'investissement tout en prenant compte le coût des ressources.

Interprétation :

-VAN > 0 : projet rentable (le projet a récupéré le montant de l'investissement).

-VAN < 0 : le projet non rentable (les flux générés durant la période d'exploitation ne permettent pas de récupérer les capitaux engagés).

-VAN = 0 : (il permet juste de récupérer le montant de l'investissement sans enrichir l'entreprise).

- **le taux de rentabilité interne (TRI)**

Est le taux d'actualisation pour lequel la VAN est nulle ; en d'autres termes, le TRI est le taux d'actualisation qui permet l'équivalence (égalité) des cash-flows actualisés à I_0 .

VAN = 0

$$\sum \text{CF} (1+i)^{-n} - I_0 = 0$$

$$\sum \text{CF} (1+i)^{-n} = I_0$$

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Il peut également être déterminé graphiquement, c'est le point d'intersection de la courbe des VAN avec l'axe des taux.

- **L'indice de profitabilité (IP)**

Il mesure l'avantage relatif c'est-à-dire l'avantage induit par 1 dinar de capitale investie.

$$IP = \frac{\sum CF \text{ actualise}}{I_0}$$

$$= \frac{VAN + I_0}{I_0}$$

$$= \frac{VAN}{I_0} + 1$$

- un projet d'investissement est acceptable si son indice $IP > 1$.

Tableau N°07: Tableau d'investissement et le financement

	1	2	3	4	5
Ressource					
-capitaux propre					
-emprunt					
-CAF					
-VRI					
-récupération de BFR					
Total ressources					
Emploi:					
-investissement initial					
-variation de BFR					
-remboursement du principal.					
-dividendes					
Total emplois					
Flux de trésorerie					

Source: établi par nos soins mêmes

Section 03: Les garanties

3.1 Définition de garantie

«On appelle «suretés » les garanties qui ont pour objet de protéger les créanciers contre les risque de crédits, notamment celui de l'insolvabilité de leur débiteurs. Ces garanties doivent être estimées à leur juste valeur, selon divers procédés, soit un droit de préférence sur les biens de celui qui promet, soit un droit de gage sur les immeubles appartenant à celui qui s'engage »⁷.

3.2 Les types de garanties

Dans un contexte général, la banque demande à ces clients bénéficiaires de crédits, de pouvoir des garanties du type personnelles, des garanties à base réelles

3.2.1 Les garanties personnelles

«C'est un engagement d'une banque à une personne physique ou morale pour régler le créancier si le débiteur s'avère défaillant. Cette garantie se matérialise généralement sous forme d'une caution ou d'un aval. »⁸

➤ Cautionnement

«Le cautionnement est le contrat par lequel une personne appelée caution promet à un créancier de satisfaire à l'obligation d'un débiteur dans les délais et conditions convenus, si celui-ci ne la remplit pas lui-même »⁹.

Le cautionnement est un acte par lequel un tiers appelé caution s'engage envers la banque à rembourser le montant du crédit, si à l'échéance l'emprunteur ne peut le faire lui-même.

- **La caution simple**

Dans le cas d'une caution simple, le créancier peut intenter une action contre la caution seulement après avoir poursuivi le débiteur défaillant. Si plusieurs cautions existent, la caution peut demander que le paiement soit réparti entre toutes les cautions. Le cautionnement simple est de ce fait peu pratiqué par les banques qui le considèrent comme une garantie dont l'efficacité est limitée.

- **La caution solidaire**

Dans le cadre d'une caution solidaire, l'organisme prêteur peut se retourner directement contre la caution du débiteur pour obtenir le remboursement de sa créance sans attendre d'avoir épuisé tous les recours contre le débiteur.

⁷ LUC BENET ROLANDE, «principe de technique bancaire »,25eme édition DUNOD, paris, 2008, p183

⁸ BEGUINJ et ARNAUDB, «L'essentiel des techniques bancaires », éditions EYROLLES, paris, 2008, p225.

⁹Article 644 du code civil

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

- **Aval**

«L'aval est une forme particulière de cautionnement, donné sur un effet de commerce ou un billet à ordre, et qui engage l'avaliste à exécuter l'engagement du débiteur principal, en cas de défaillance de celui-ci. Il peut être donné à l'appui de l'obligation du souscripteur d'un billet à ordre, du tiré ou du tireur d'une traite, d'un endosseur d'effet de commerce. Il peut être également donné, par acte séparé »¹⁰.

L'avaliste est tenu comme le débiteur pour qui il s'est porté garant. Il est garant solidaire du paiement comme tous ceux qui ont apposé leur signature sur l'effet de commerce

Cette garantie se pratique, en général, dans le cadre de groupes de sociétés avec par exemple l'aval de la société mère au profit de ses filiales.

Le paiement d'une lettre de change peut être garanti pour tout ou partie de son montant par un aval. L'aval doit indiquer pour le compte de qui il est donné. A défaut de cette indication, il est réputé donné pour le tireur. Le donneur d'aval est tenu de la même manière que celui dont il s'est porté garant.

3.2.2 Les garanties réelles

Il s'agit d'un privilège demandé par un créancier et qui porte sur une chose. Les garanties réelles très utilisées sont le gage, le nantissement et l'hypothèque (par exemple le banquier pratique souvent le nantissement de matériel ; le nantissement du fonds de commerce; le gage sur véhicule ainsi que l'hypothèque). Le créancier bénéficiant d'une garantie réelle, peut en cas de non-paiement du débiteur, faire saisir le bien donné en garantie et le faire vendre aux enchères pour être payé en priorité.

- **les garanties immobilières**

«Ce type de garanties est généralement constitué en la forme d'hypothèque. L'hypothèque peut être prise sous la forme; conventionnelle ou légale, ou judiciaire »¹¹.

- **Hypothèque**

Elle est définie par l'article 882 du code, comme suit :

«...le contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet d'être remboursé, par préférence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe... ».

L'hypothèque résulte d'un acte authentique et peut être légale, conventionnelle ou judiciaire.

¹⁰ HADJ SADOKT, «les risques de l'entreprise et de la banque », édition DAHLAB, 2007, p 123

¹¹ HADJ SADOKT, «Les risques de l'entreprise et de la banque », édition DAHLAB, 2007, p130.

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

- **Hypothèque conventionnelle**

L'hypothèque conventionnelle est celui qui résulte d'un contrat (une convention) entre le débiteur et le créancier (banque). Cependant, Pour être valide, celle-ci nécessite un acte notarié.

Elle doit être établie en vertu d'un acte authentique et inscrite, obligatoirement, auprès de la conservation foncière pour assurer l'opposabilité des droits du banquier aux tiers. Cette inscription fixe, également, le rang de l'hypothèque.

- **Hypothèque légale**

L'hypothèque légale est imposée par la loi, au profit de certain créancier (banque et établissement financiers) jouissant d'une protection légale.

- **Hypothèque judiciaire**

C'est une hypothèque qui découle d'une décision de justice, condamnant le débiteur. Elle est obtenue par un banquier ayant engagé une procédure judiciaire contre le débiteur dans le but de recueillir une inscription d'hypothèque sur l'immeuble de celui-ci.

Elle résulte d'un jugement, qui peut se présenter en deux cas:

- Si le créancière détient un jugement condamnant le débiteur, il peut demander l'inscription d'une hypothèque judiciaire (article 937 du Code Civile);

Cas d'absence d'une décision de justice condamnant le débiteur, le créancier peut, avec preuves de l'existence de créance, demander au juge de l'autoriser à prendre une inscription provisoire, Il peut procéder à l'inscription si le jugement est en sa faveur, et ce dans les deux (2) mois qui suivent le jugement.

➤ **Les garanties mobilières**

- **Gage**

Est une sûreté réelle mobilière, c'est-à-dire une garantie donnée à un créancier sur un bien meuble corporel appartenant à son débiteur. Le gage concerne les biens corporels et se distingue donc du nantissement qui frappe des biens meubles incorporels.

- **Le nantissement**

Le nantissement est une garantie, une sûreté réelle mobilière portant sur un bien incorporel (des parts sociales, un fonds de commerce par exemple). Il s'agit donc d'une garantie pour le créancier qui obtient un droit sur un bien de son débiteur. Le nantissement concerne les biens incorporels et se distingue donc du gage qui frappe des biens meuble corporel.

Le nantissement confère des droits particuliers au créancier bénéficiaire :

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

- Le droit de préférence fait que le créancier gagiste sera payé en priorité sur la vente du bien mis en garantie;
- Le droit de suite qui permet au créancier de faire valoir son droit si le bien change de mains ;
- Le droit de rétention par lequel le créancier peut conserver le bien jusqu'au paiement;
- Le droit de réalisation qui donne la possibilité au créancier de faire vendre le bien pour récupérer le montant de sa créance.

Il existe divers formules de nantissement, nous citerons les formes les plus usitées :

- **Nantissement de fonds de commerce**

Est demandé pour les crédits non directement affectés à un investissement précis ou lorsque l'encours des crédits est à un niveau jugé comme risqué par la banque. Le nantissement de fonds de commerce porte sur le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le droit au bail, la propriété intellectuelle, le matériel (sauf si celui-ci est déjà nanti). La portée pratique du nantissement de fonds de commerce est souvent limitée puisque sa valeur de réalisation est souvent limitée.

- **Nantissement du matériel et de l'outillage**

Le nantissement du matériel et de l'outillage est également un gage sans dépossession du débiteur, constitué par acte authentique ou sous seing privé, sur l'outillage et le matériel que le banquier a financé.

- **Nantissement ou gage sur véhicule**

Il s'agit là aussi d'un gage qui réalise sans dépossession, avec la particularité d'être constaté par un acte sur registre spécial ouvert à cet effet auprès de la direction (la Daira) ayant délivré la carte d'immatriculation, communément appelée carte grise qui doit porter la mention «véhicule gagé ».

- **Nantissement des actifs financiers**

Le nantissement des actifs financiers notamment des bons de caisse, est un contrat par lequel, le débiteur d'un prêt remet en gage les titres qu'il détient entre les mains du créancier ou d'un tiers, convenu entre les parties.

Nantissement des marchés publics

Ce genre confère au banquier le droit de créance sur l'Etat, dans la mesure où la sortie du crédit est assurée. Le marché est enregistré et nanti par acte sous seing privé.

L'analyse du risque est un préalable que doit effectuer le banquier avant de se prononcer sur la décision final d'octroi ou non du concours sollicité par le client.

Chapitre02 : Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement

L'existence de risque ne doit pas empêcher le banquier à agir et de faire preuve de professionnalisme dans le domaine du crédit. Ce dernier pousse le banquier à faire une bonne étude de tout le dossier, et de l'analyse par différentes méthodes, par la suite, le banquier propose des garanties ou sûretés attachés aux crédits qui seront consenties pour assurer la meilleure condition de recouvrement et pour assurer l'amélioration de la sécurité de ses engagements.

Chapitre 03:

Etude pratique d'un crédit d'investissement

Toute demande de crédit d'investissement nécessite, au préalable, une étude approfondie faisant ressortir sa faisabilité et sa rentabilité.

Dans la réalité, chaque demande de crédit d'investissement est accompagnée d'un certain nombre de documents. Ces derniers permettent l'identification de l'entreprise et l'appréciation de son éligibilité quant au financement bancaire sollicité.

Pour cela, le banquier se doit de rassembler le maximum d'informations pour faciliter l'étude et la prise de décision.

Afin de mettre en valeur la technique d'analyse et d'évaluation bancaire des dossiers de crédits, une illustration par un cas concret s'avère nécessaire.

Dans cette optique, nous avons tenté de mener notre propre étude en appliquant les techniques d'évaluation de projet d'investissement.

Section 01: présentation générale de l'organisme d'accueil

Pour traiter un cas pratique, nous présenterons d'abord l'établissement qui a accepté de nous accueillir comme stagiaires.

1.1 Description générale de la CPA

Quelques années après la création de la BNA, le système bancaire algériens a été renforcé par la mise en place d'un autre intermédiaire financier bancaire, qui est le CPA, qui fut créé le 29 décembre 1966, c'est une banque commerciale d'état, son siège social est situé au 02 boulevard COLONEL AMIROUCHE Alger centre, Alger (16), Algérie.

Bien qu'il puisse, au même titre que les autres banques, recevoir des dépôts de fonds et exécuter des opérations financières avec toute personne physique ou morale.

Le CPA est spécialisé dès sa création, dans le financement des secteurs de l'artisanat, de l'hôtellerie de l'habitat et de l'industrie.

Le CPA à l'instar de ces confrères évoluait dans un cadre de planification centralisée et impérative, qui faisait qu'il existait un système d'allocation centrale des ressources. Les modalités d'octroi et de gestion des crédits obéissaient à des procédures administratives si non à des considérations politiques en dehors de toute logique. Commerciale et de tout critère de rentabilité financière au d'efficacité économique

Le passage des banques Algériennes à l'autonomie a fait qu'elles se trouvaient doublement sollicitées par un mouvement de mue d'une ampleur et d'une profondeur déjà appréciable.



Le crédit populaire d'Algérie a ainsi engagé un programme de réorganisation profond de ses structures et de ses méthodes.

La mise en place d'un réseau de distributeurs automatiques de billets dans les grands centres urbains et la carte CPA VISA pour les paiements en devises, sont les premiers éléments d'un programme de produits larges

Le CPA a renforcé ses missions internationales. Les nouvelles dispositions relatives au commerce extérieur confortent le rôle de la banque dans l'assistance des entreprises. En multipliant ses prises de participation à l'étranger dans des banques ou des sociétés de trading et d'investissement.

Depuis 1966, en vertu de l'ordonnance relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, les banques publiques sont placées sous la tutelle du ministère des finances.

Le capital social de la banque initialement fixé à 15 millions DA a évolué comme suit :

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

Tableau N°8 : Evolution de capital social de CPA

ANNEE	CAPITAL
1966	15 Million DA
1983	800 Million DA
1992	5,6 Million DA
1994	9, 31 Million DA
1996	13,6 Million DA
2000	21,6 Million DA
2003	23,5 Million DA
2006	29,3 Million DA
2010	48, 3 Million DA

1.2 Evolution du CPA

Le crédit populaire algérien à la qualité de banque de dépôts et habilité à apporter ses concours financiers aux professions libérales

- En 1985, le CPA donne naissance à la BDL, par la session de 40 agences, le transfert de 550 employés de cadre 8900 comptes clientèle.
- En 1988, le CPA est devenu une entreprise publique économique par action, dont le capital est propriété exclusive de l'Etat.
- En 1990, l'échelon intermédiaire entre la direction et les agences a été supprimé. Des unités conçues comme reproduction de la direction générale ont été remplacés par des succursales.
- En 1992, les structures centrales ont été réorganisées par la création de la direction adjointe (DGA), regroupe plusieurs directions centrales

Après avoir satisfait les conditions d'éligibilité prévue par les dispositions de la loi sur la monnaie et du crédit (Loi 90-10 avril 1990), le CPA a obtenu le 7 avril 1997 son agrément du conseil de la monnaie et du crédit, devenant ainsi la deuxième banque à être agréé.

1.3 Fonction principale du CPA

La banque remplit une multitude de fonctions, depuis la gestion des moyens de paiement, jusqu'à la création de produit très complexe dont la sophistication et la prolifération sont aujourd'hui en partie remise en cause.

Le CPA est défini par ses statu comme banque universelle, il a pour fonction le financement de l'économie et de collecte des ressources, et de ce fait à une plus grande efficacité dans ses mode d'intervention.

Ainsi et pour avoir remplir convenablement ses fonctions, et pour répondre aux nouveaux besoin de marché, la banque doit ouvrir à un redépoyent de ses moyens humains et matériels et à l'amélioration de ses capacités, pour ce faire elle doit :

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

- Satisfaire les clients par l'aptitude à offrir des produits et des services répondant à leurs besoins.
- Assurer un développement harmonieux et de la banque dans les domaines d'activité qui la concernent.
- Renforcer la disposition de contrôle.
- Améliorer et rendre plus efficace la gestion en vue d'assurer les mutations nécessaires.
- Développer le commerce par l'introduction de nouvelles techniques managériales et de marketing.
- Gérer de façon plus performante les ressources humaines.
- Améliorer et développer les systèmes d'information et les moyens informatiques.
- Gérer avec dynamisme la trésorerie de la banque (DA et Devise), les prises de participation au niveau national et à l'étranger.
- Maîtriser les emprunts gérer activement la dette extérieure.
- Mettre en place renforcer la prévision et le contrôle

1.4 Présentation de la banque d'accueil :

Nous nous contenterons donc de présenter notre agence d'accueil, sise à L'agence CPA 194 de TIZI-OUZOU, afin de mettre en exergue sa structure et de montrer un modèle d'organisation d'agence bancaire.

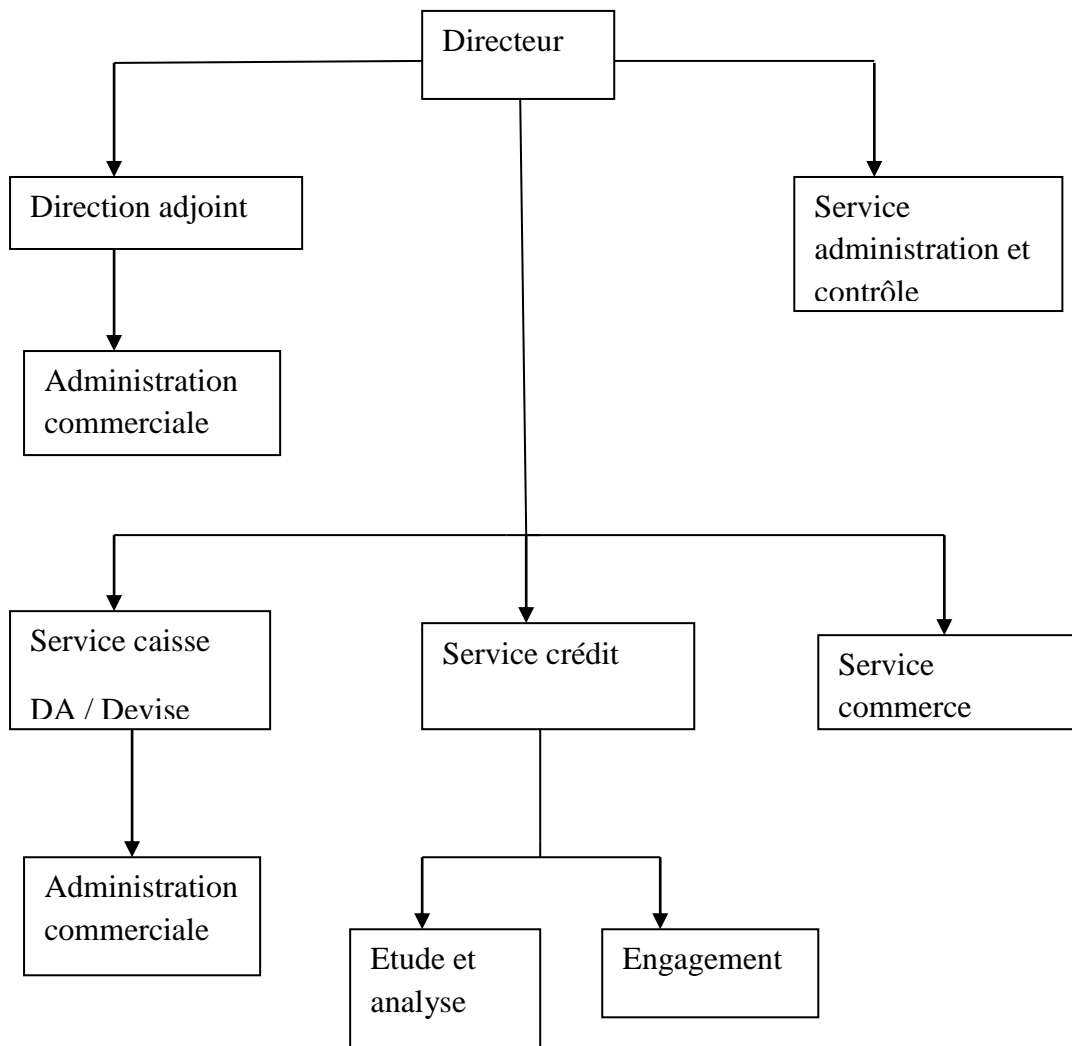
La banque en générale a pour but de collecter les fonds que lui confie sa clientèle et à en prêter une partie à ceux qui en ont besoin.

Pour cela, le CPA est constitué d'agences telles que le CPA De Tizi-Ouzou n°194 récemment créée, en 1993.

C'est une agence de première catégorie appartenant au groupe de Tizi-Ouzou. Elle comporte un effectif de 25 employés :

- Directeur
- Deux Sous directeurs
- Un chef de service (caisse / portefeuille)
- Un chef de service (crédit)
- 5 employés de services crédit chargé de l'étude et analyse et de l'engagement
- 10 employés de service caisse et portefeuille
- 4 employés de service contrôle
- Une secrétaire

Figure 03 : Organigramme de CPA agence 194 de Tizi-Ouzou



1.5 Organisation et rôle du service crédit :

Les mutations que connaît le secteur bancaire surtout en matière d'offre ont généré une dynamique de diversification de produits dans un contexte de plus en plus concurrentiel. D'où l'importance que revêt le service crédit au sein de l'agence. De par sa nature organisationnelle, le compartiment crédit trouve sa vocation dans la mise en œuvre de la politique d'emploi (droite du bilan) de la banque. Le service est organisé de manière à mener à bien toutes les phases du crédit, depuis l'étude et l'analyse du dossier jusqu'à l'extinction du crédit.

Selon l'organisation du CPA, ce service est structuré comme suite :

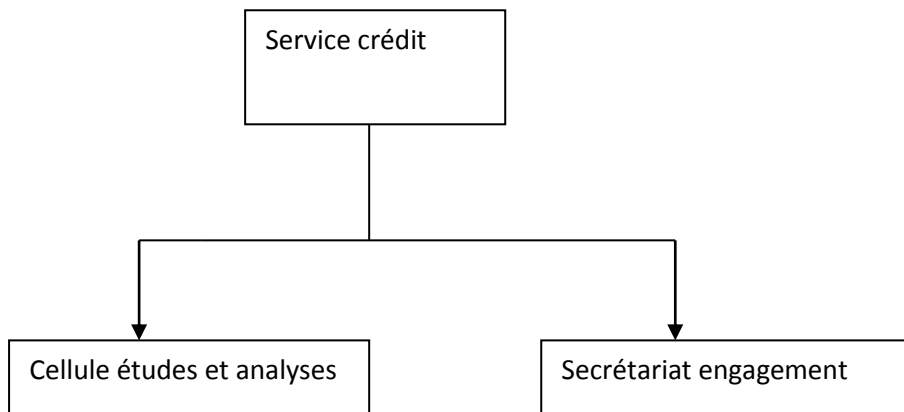


Figure 04 : l'organisation du service crédit au sein de l'agence CPA

❖ Rôle et attribution du service crédit dans l'agence CPA

Ce service est mis sous l'autorité directe du directeur d'agence, parmi les missions qui lui sont assignées, nous retiendrons celle-ci :

- Etudier et apprécier les risques inhérents aux crédits ;
- La mise en place et le suivi des crédits autoriser ;
- Le recouvrement des créances litigieuse et contentieuse ;
- La confection et l'exploitation des statistiques engagement

Le service crédit accomplit les missions qui lui sont assignées par le biais de ses deux sous section. Il s'agit de : la cellule étude et analyses des risques ainsi que la secrétariat engagement.

***Attributions de la cellule études et analyses des risques :**

La cellule études et analyse des risques est la première à prendre acte du dossier. Elle a pour principale mission :

- S'assurer de la conformité des dossiers au triple plan fiscal, administratif et comptable ;

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

- Etudier des demandes de crédit et proposer les concours à mettre en place ;
- Soumettre la direction de l'agence les dossiers de crédits étudiés pour appréciation et décision ;
- Etudier et transmettre à la hiérarchie sous la responsabilité du directeur d'agence, pour décision les demandes ne relevant pas des pouvoirs de l'Agence ;
- Porter à la connaissance de la clientèle les décisions prises ;
- Tenir et mettre à jours les dossiers de crédits ;
- Assurer la confection et / ou la transmission des dossiers concernés par le contrôle a posteriori a la banque d'Algérie ;
- Suivre régulièrement l'évolution des entreprises financées (mouvements confies, visite sur site, information collectes à travers la presse, etc.)
- Suivre conjointement avec le secrétariat engagements l'utilisation des crédits et leur remboursement ;
- Assister et conseiller la clientèle en matière de financement ;
- Suivre la réalisation physique des projets d'investissements financés par l'agence et établir des comptes rendus au groupe de rattachement avec propositions adéquates en vue de préserver les intérêts de la banque ;
- Assurer avec le secrétariat engagement la récupération des créances litigieuse et contentieuses

***Attributions du secrétariat engagement :**

Organe d'exécution et de suivi, le secrétariat engagement est chargé de :

- Procéder au recueil des garanties exigées a la mise en place des crédits ;
- Etablir et délivrer ses actes d'engagement (convention de crédit, acte de caution et d'aval)
- Mettre en place les crédits autorisés et veiller à leur remboursement échéance ;
- Suivre l'utilisation des crédits autorisés ;
- Suivre la remise des mains levées relatives aux cautions et avals délivrés ;
- Exécuter et suivre les opérations liées aux crédits assortis de gages (mobilisation des droits a paiements, avances sur titre,...)
- Suivre l'application des conditions de banque d'une manière générale notamment les engagements par signature ;
- Exécuter les opérations liées au volet juridique et contentieux (saisie arrêt, avis a tiers détenteur, mise en demeure)
- Elaborer et adresser à bonne date les statistiques destinées au groupe et aux structures de contrôle concernées.

❖ Relations fonctionnelles et hiérarchiques du service crédit

***Relation fonctionnelles :**

Le compartiment crédit constitue indéniablement l'interface la plus reliée de l'agence avec le réseau bancaire. En effet, le service crédit entretient des relations fonctionnelles avec

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

les autres compartiments de l'agence et avec l'ensemble des structures de la banque par le biais du directeur d'agence, à savoir :

- Le service des opérations du commerce extérieur : en vue d'assister la clientèle dans ses opérations avec ses partenaires étrangers ;
- La direction du crédit : pour l'assistance et le conseil dans l'étude, l'évaluation des risques et la mise en place des crédits ;
- La direction financière : pour les besoins financiers (accréditif permanent, appels de fonds) et pour la mobilisation des crédits (chaines de billets, tableaux d'amortissement des crédits)
- La direction des études juridiques et contentieuse : pour orientation et recommandation juridiques, la prise en charge des affaires précontentieuse et contentieuses ;
- La direction de la comptabilité : pour les aspects comptables liés aux opérations traitées ;
- La direction des refinancements et des relations extérieures : pour la recherche de la mise en place des financements externes ainsi que l'assistance en matière de commerce extérieur (notamment pour les aspects règlementaires).

***Relation hiérarchiques :**

Le service crédit dépend hiérarchiquement du directeur d'agence, qui lui-même rattache au groupe d'exploitation, coordonne entre les différents compartiments de l'agence.

Le service crédits peut être amené à avoir des rapports avec la majorité des directions centrale notamment la DFAP, DFEP, la DFA, etc. Ainsi qu'avec la direction du réseau, les confrères, les autorités locale, l'administration fiscale, etc.

Section 02: Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Le client en introduisant sa demande de crédit, doit fournir un ensemble de documents qui serviront au montage du dossier de crédit.

A la réception du dossier de crédit, la première chose à faire pour le banquier chargé de l'étude est de s'assurer que son client a bien apporté tous les documents demandés (dossier complet). Par la suite, de vérifier et contrôler les informations recueillies en procédant ainsi :

- S'assurer de l'authenticité des documents tels le nom de l'entreprise...
- S'assurer de la véracité des chiffres contenus dans les documents comptables et financiers.

2.1 Montage du dossier de crédit

Un dossier de crédit a été fourni par le promoteur, il sera notre source d'information et guide d'orientation dans l'étude que nous allons mener:

- Une demande de crédit, document signée par le gérant de la société ;

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

- CV et la copie de la carte d'identité nationale du gérant;
- Les statuts juridiques de le SARL;
- Une copie du registre de commerce;
- Bail de location du terrain d'assiette;
- Permis de construire;
- Une étude techno-économique;
- Bilan d'ouverture;
- Les bilans et TCR prévisionnels sur 5ans ;
- La décision d'octroi des avantages ANDI;
- Les facteurs pro-forma des équipements à acquérir et les devis estimatifs de travaux de construction à réaliser;
- Attestation fiscale (extrait de rôle);
- Attestation d'affiliation à la CNAS ;
- Attestation d'affiliation à la CASNOS.

Le montage du dossier se fait au niveau de l'agence. Les charges d'étude en collaboration avec son directeur établissent la fiche d'appréciation dans laquelle ils doivent mettre leurs avis à la demande du client.

2.2 Présentation de l'entreprise

L'entreprise Y, sise à TIZI-OUZOU, est créée le 10/06/2006 sous forme d'une EURL. En 2012, elle a pris la forme juridique d'une SNC, son capital social a augmenté pour atteindre les 1.200.000,00 DA répartis entre ses deux associés comme suit : 1.000 parts sociales pour l'associé (A) et 200 parts pour l'associé (B). de puis sa création, l'objet social de l'entreprise était les travaux de bâtiment, publics et hydrauliques, mais en 2015 elle a ajouté le champ *construction métallique* afin de diversifier son domaine d'activité.

La SNC est autonome financièrement et dispose d'une bonne capacité d'endettement vu qu'elle n'a aucun emprunt en cours, de plus sa rentabilité commerciale est appréciable, en effet son taux a atteint 4.83% en 2017.

➤ Les moyens de l'entreprise :

• Moyens humains :

Fonction	Effectif
- Ingénieur de suivi	01
- Chef d'atelier	01
- Assistante de direction	01
- Secrétaire	01
- Agent de bureau	01
- Soudeur	03
- Ouvriers spécialisés	05
Total	13

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

- **Moyens matériels :**

Désignation	quantité
<u>Matériel et outillages</u>	
Poste à souder	05
Groupe électrogène	02
Tronçonneuse	02
Presse hydraulique	01
Cisaille multi fonctions	02
Perceuse sur colonne	02
Poste à souder semi automatique	01
Plasma découpeur	01
Ceintreuse hydraulique	01
Plieuse de tôle	01
Marteau piqueur	03
Marteau ALC	01
Monte charge 500Kg	02
Ponceuse	01
Bétonnière	02
Echafaudage métallique	140m ²
Pompe hydraulique	02
Coffrage métallique	400m ²
<u>Matériel roulant</u>	
Camion 07 tonnes	01
Camion 02,5 tonnes	01
Véhicules utilitaires 4x4	02
Véhicules de tourisme	02

2.3 Étude et présentation du projet d'investissement

Le présent projet est initié dans le cadre d'une extension de notre activité. En effet, il s'agit d'un rajout à notre objet social à savoir les travaux de construction métallique. L'objet de cette étude est de présenter le montage économique et financier de ce projet d'investissement agréé par les services de l'ANDI sous le numéro : 2017/15.02.12 du 06/09/2017.

A cet effet, l'entreprise nous a sollicités pour un crédit à moyen terme investissement d'un montant de **30.430.000,00 DA**. ce financement à 70% permettra l'acquisition des équipements de production et le matériel de transport indispensables pour la réalisation des charpentes métalliques, ainsi que la production et l'installation de pylônes.

La structure d'investissement se présente comme suit :

	Montant (en DA)
Matériel de production	36.072.215,31
Matériel de transport	5.990.000,00
Assurance sur matériel roulant	910.150,65
Total	42.972.365,96

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

Compte tenu de la nature de l'activité de l'investissement projet et afin de prendre connaissance de l'aspect financier et rentabilité, ainsi que de son évolution, une analyse quantitative des données de l'investissement est élaborée sur la base d'un ensemble de factures émanant de l'indice de gestion de cette activité avant son extension. Contrairement, il s'agit de présenter une évolution de l'ensemble des facteurs d'exploitation et de dresser des situations bilancielle, ainsi que de gestion sur (06) six ans d'exercices prévisionnels.

❖ Structure de l'investissement

1. Matériel de production

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
Presse plieuse 3000mm	01	5.200.000,00	5.200.000,00
Cisaille guillotine 3000mm	01	4.100.000,00	4.100.000,00
Chariot télescopique rotatif	01	10500.000,00	10500.000,00
Cisaille combine	01	346.800,00	346.800,00
Compresseur à air 500L	01	325.630,25	325.630,25
Perceuse au sol 20mm	01	97.307,96	97.307,96
Chariot élévateur à fourche 6000 kg	01	7.000.000,00	7.000.000,00
Chariot élévateur à fourche 6000 kg	01	2.600.000,00	2.600.000,00
Grue et accessoires	01	3.928.527,52	3.928.527,52
Poste découpeur PLASMA	01	473.949,58	473.949,58
Machine de guidage	01	1.500.000,00	1.500.000,00
Total			36.072.215,31

2. Matériel transport

01 Camion 230 cv : **5.990.000,00**

Assurance de ce matériel serait de : **910.150,65**

3. Evaluation du coût global de l'investissement

Le coût global de l'investissement est arrêté à la somme de : **43.472.365,96 DA** en franchise de TVA suivant décision ANDI

❖ Structure de financement du projet :

Le financement de ce projet s'effectuera comme suit :

Apport en numéraire : 43.472.365,96 x 30%	13.041.709,78 DA
Crédit bancaire type CMT : 43.472.365,96 x 70%	30.430.656,18 DA

Ce crédit sera remboursé sur 05 ans avec 01 année de différé, au taux d'intérêts en vigueur, en franchise de TVA et aux conditions de la banque.

• Evaluation économique et financière de l'activité

1. Estimation du chiffre d'affaire :

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

Dans les soucis d'une parfaite estimation des recettes professionnelles de l'investissement du projet, il est jugé utile de prendre en considération certains nombres de paramètres liés à l'activité de construction métallique. Sur la base des chiffre d'affaires réalisés au cours des exercices précédents en l'état actuel de notre matériel, une évolution très sensible des recettes est attendue suite à l'acquisition de ce matériel nos prévisions de recettes englobent les travaux de bâtiment, des travaux publics, hydraulique et construction métallique. Pour la période du **01/01/2017 au 30/09/2017**, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaire de : **20.477.398,00 DA** et nous escomptons atteindre **30.000.000,00DA** pour les 05 futurs exercices une progression du chiffre d'affaire de l'ordre de 20 par an est attendue. Ainsi, nos prévisions sont

Exercice 1 : 30.000.000,00 DA

Exercice 2 : 36.000.000,00 DA

Exercice 3 : 43.000.000,00 DA

Exercice 4 : 52.000.000,00 DA

Exercice 5 : 62.000.000,00 DA

2. Evaluation des charges d'exploitation :

Cette rubrique de charge concerne principalement les consommations de matières, l'entretien et réparations, les salaires et charges sociales du personnel, la consommation de gasoil, et les charges fiscales sur chiffre d'affaires. Leur montant est déterminé sur la base des dépenses de l'exercice antérieur. Les salaires et charges sociales sont déterminés ci-dessous comme suit :

a)- Effectif et charge du personnel

L'effectif actuel de l'entreprise est de 13 salariés et avec cette extension, nous prévoyons la création de 05 autres postes d'emploi. Ainsi la masse salariale pour le 1^{er} exercice serait de :

Tableau N°09 : tableau d'effectif de l'entreprise

N°	Fonction	Effectif	Salaire	Salaire annuel
01	Ingénieur	01	50.000,00	600.000,00
02	Assistante	01	35.000,00	420.000,00
03	Chef d'atelier	01	45.000,00	540.000,00
04	Secrétaire	01	22.000,00	264.000,00
05	Agent de bureau	01	22.000,00	264.000,00
06	Ouvrier spécialisés	07	40.000,00	3.360.000,00
07	Soudeurs	06	40.000,00	2.880.000,00
	Total	18		8.328.000,00

Charges sociales CNAS : 8.328.000,00 x 26% = 2.166.000,00

Charges sociales CACOBATPH : 8.328.000,00 x 12.96 % = 1.097.309,00

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

Total des salaires et charge sociales : = 3.263.309,00

A partir du 4eme exercice, une augmentation de l'ordre de 10% est envisagée.

b)- Impôts et taxes

Cette charge fiscale représente 2% du chiffre d'affaire prévue dans notre étude et ce, conformément à la législation fiscale et concerne la taxe sur l'activité professionnelle (TAP).

c)- Frais financiers

Les frais financiers représentent les intérêts sur emprunt bancaire à contracter et leur taux est fixé actuellement à **5.25%**. Un tableau d'amortissement est présenté ci-dessous de façon à déterminer le montant des frais financiers par exercice. Le montant de l'emprunt est de : **7.318.500,00 DA**

Tableau N°10 : Amortissement du crédit bancaire

Montant du crédit : 30.430.656,00

Durée du crédit : 60 mois

Taux d'intérêt : 5.25%

Annuité : 1.463.700,00 DA

Taxes : 19% exonéré (ANDI)

Exercice	Annuité	Intérêt	Taxe 19% Exonéré	Total à payer	Capital restant
01		1.673.686,10	/	1.673.686,10	30.430.656,20
02	6.086.131,20	1.673.686,10	/	7.759.817,30	30.430.656,20
03	6.086.131,20	1.673.686,10	/	7.759.817,30	24.344.524,80
04	6.086.131,20	1.673.686,10	/	7.425.080,07	18.258.393,60
05	6.086.131,20	1.673.686,10	/	7.090.342,85	12.172.262,40
06	6.086.131,20	1.673.686,10	/	6.755.605,64	6.086.131,20
Totaux	30.430.656,00	8.033.693,26	/	38.464.349,26	/

e)- Frais divers

Cette catégorie de charge renferme principalement les charges de police d'assurance ainsi que d'autres frais divers de gestion. Dans notre étude, nous avons prévu approximativement 250.000,00DA, pour ce 1^{er} exercice. Pour les suivants, une variation de 5% est à prévoir pour d'éventuelles augmentations.

F)- dotation aux amortissements :

Les taux d'amortissement en vigueur sont :

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

- Matériel et outillage : 10% l'an
- Matériel de transport : 20%

Le tableau d'amortissement ci-dessous englobe l'ancien matériel et le nouveau.

Tableau N°11 : tableau d'amortissement des investissements

Désignation	Valeur d'acquisition	Amortissements				Valeur nette comptable
		taux	Antérieur	Exercice	Total	
Ancien matériel	6.268.289	Div	3.475.658	863.657	4.339.315	1.928.974
<u>Nouveau matériel</u>	36.572.215	10%	/	3.657.221	3.657.221	32.914.994
-Matériel et outillage	5.990.000	20%	/	1.198.000	1.198.000	4.792.000
-Matériel de transport						
TOTAUX	48.830.504			5.718.878	9.194.536	39.635.968

Notre étude basée sur des données concrètes et objectives prévoit une rentabilité incontestable du projet.

L'établissement disposera d'une capacité suffisante pour honorer ses engagements par l'accumulation des cash-flows générés par l'activité.

Le crédit sollicité représente environ 70% du coût global du projet et il est destiné exclusivement à l'acquisition du matériel de production et de transport.

En matière de garantie, l'entreprise est disposée à mettre au profit de la banque le nantissement de ce matériel à acquérir, une assurance multirisque et toute forme de garantie que la banque jugera utile pour sécuriser ses engagements.

2.4 L'analyse rétrospective

▪ Présentation du bilan financier

A/ Les emplois du bilan financiers

Ce tableau désigne l'ensemble du patrimoine de l'entreprise, c'est-à-dire tout ce qu'elle possède.

Il est décomposé en deux catégories principales :

L'actif non courant a un délai de recouvrement qui excède 12 mois (il peut être dit durable). Ce sont les immobilisations et les créances de longue durée.

L'actif courant est destiné à être utilisé ou vendu dans le cadre du cycle d'exploitation de l'entreprise et la trésorerie (ou actif de trésorerie) est librement négociable par l'entreprise.

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

Tableau N°12 : tableau des emplois du bilan financiers

Poste actif	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<u>Valeur des immobilisations</u>				
Autres immobilisations corporelles	3.684.901	3.577.069	30.884.596	31.652.637
Prêts et autres actifs financier non courants	2.842.275	1.680.769	1.680.769	1.820.646
1) Total des valeurs des immobilisations	6.527.176	5.257.838	32.565.365	33.473.284
<u>Valeurs d'exploitation :</u>				
Stocks	6.601.422	347.385	4.323.940	5.205.095
2) Total des valeurs d'exploitation	6.601.422	347.385	4.323.940	5.205.095
<u>Valeur réalisables :</u>				
Client	19.989.007	46.093.675	38.517.528	36.056.494
Autres débiteurs	383.624	5.773	185.696	257.781
Impôts et assimilés	944.994	2.826.546	1.283.510	814.490
3) Total des valeurs réalisables	21.317.625	48.925.994	39.986.734	37.128.765
Total VE + VR	27.919.047	49.273.379	44.310.674	42.333.860
<u>Valeurs disponibles :</u>				
Trésorerie actif	2.354.347	3.500.622	1.805.563	374.673
4) Total des valeurs disponibles	2.354.347	3.500.622	1.805.563	374.673
Total général d'actif (1+2+3+4)	36.800.570	58.031.839	78.681.602	76.181.817

B/ les ressources du bilan financiers

Ce tableau représente ce que doit l'entreprise. Il s'agit donc d'un élément à déterminer pour vérifier si l'entreprise pourra rembourser un crédit ou si elle constitue un investissement intéressant par l'analyse financière ou l'analyse des ratios de solvabilité.

Il est décomposé en trois catégories principales :

Le capital émis est la somme des ressources financières extérieures représentative du droit de propriété des associés ou actionnaires sans échéancier de remboursement

Le passif non courant ne sera pas réglé dans le cadre du cycle normal de l'exploitation, et pas dans les 12 mois pour les dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois

Le passif courant sera réglé dans le cadre du cycle normal de l'exploitation, ou dans les 12 mois pour les dettes financières dont l'échéance est inférieure à 12 mois

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

Tableau N°13 : tableau des ressources du bilan financier

Poste passif	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<u>Fonds propre :</u>				
Capital émis	1.200.000	1.200.000	1.200.000	1.200.000
Résultat net-Résultat net part du groupe	1.188.596	1.397.335	547.787	(7.612.953)
Autres capitaux propres-Report à nouveau	5.479.433	6.496.444	7.641.016	8.188.803
1) Total fonds propres	7.868.029	9.093.780	9.388.803	1.775.850
<u>Les DLMT :</u>				
Emprunt et dette financières	1	-	16.844.783	20.574.425
2) Total des DLMT	1	-	16.844.783	20.574.425
<u>Les DCT</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	24.975.800	40.914.867	41.097.463	37.066.599
Impôts	3.718.254	7.781.198	6.474.835	6.072.086
Autres dettes	238.487	241.996	4.832.108	10.628.088
Trésorerie passif	-	-	43.609	64.768
3) Total des DCT	28.932.542	48.938.062	52.448.017	53.831.542
Total général passif (1+2+3)	36.800.573	58.031.842	78.681.604	76.181.818

C/ Analyse de la structure des emplois :

- **Valeur immobilisées :**

On constate une diminution de (8,67%) de l'année 2017 à 2018 et une augmentation de (32,33%) 2018 à 2019 et une augmentation de (2,55%) 2019 à 2020, cela est dû successivement à l'importance des montants des amortissements et à l'acquisition des nouveaux investissements.

- **Valeur d'exploitation :**

On constate que les valeurs d'exploitation durant les 4 années 2017, 2018, 2019, 2020 représente le taux de 17,94% en 2017, 0,60% en 2018, 5,50% en 2019, 6,83% en 2020.

Une diminution de (17,34%) en 2017, due aux montants dérisoires des montants de matière de fourniture.

- **Valeur réalisables :**

On constate que les valeurs réalisables durant les 4 années représentent les taux suivants :

57,93% en 2017, 84,31% en 2018, 50,82% en 2019, 48,74% en 2020. Leur augmentation en 2018 due à l'importance des avances sur achats de matière première, par contre en 2019 ces derniers sont moins importants.

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

- **Valeur disponibles :**

On constate une variation des valeurs disponibles pour les 4 années 2017, 2018, 2019, 2020 soit 6,40% en 2017, 6,03% en 2018, 2,29% en 2019, 0,49% en 2020. Cela est dû au fait que l'entreprise encaisse ses créances et paie ses fournisseurs presque au comptant.

D/ Analyse de la structure des ressources :

- **Les fonds propres :**

On constate que les fonds propres représentent moins de la moitié des ressources de l'entreprise durant les années 2017 et 2018, soit 21,38% en 2017, et 15,67% en 2018 et une faible partie en 2019 et 2020, soit 11,93% en 2019, et 2,33% en 2020.

- **Les dettes à long et moyens terme :**

On constate que les dettes à long et moyens terme représentent une faible partie des ressources de l'entreprise durant les trois années 2017, 2019 et 2020 soit 0.0000027% en 2017, 21,40% en 2019, 27% en 2020.

- **Les dettes à court terme :**

On constate que les dettes à court terme représentent une partie importante des ressources de l'entreprise durant les 4 années 2017, 2018, 2019, 2020 soit 78,61% en 2017, 84,32% en 2018, 66,65% en 2019, 70,66% en 2020, cela est dû à l'augmentation du résultats dégagées durant les 4 années 2017,2018, 2019, 2020

- **L'équilibre financier**

A/ Fonds de roulement

Année	2017	2018	2019	2020
Capitaux permanent (1)	7.868.030	9.093.780	26.233.586	22.350.275
VI (2)	6.527.176	5.257.838	32.565.365	33.473.284
FR = (1) – (2)	1.340.853	3.835.942	-6.331.779	-11.123.009

Commentaire : Le FR est positif, donc les capitaux permanents finance suffisamment les actifs immobilisés et une partie des actifs circulant. Il ya un équilibre à long terme

B/ besoin de fonds de roulement

Année	2017	2018	2019	2020
VE + VR (1)	27.919.047	49.273.379	44.310.674	42.333.860
DCT (2)	28.932.542	48.938.062	52.404.408	53.766.774
BFR = (1) – (2)	-1.013.495	335.317	-8.093.734	-11.432.914

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

Commentaire : Le BFR dont l'année 2018 est positif, il ya un besoin à court terme les encaissements à court terme finance les décaissements à court terme il ya un équilibre à court terme. Cette situation ne pose pas problème pour l'entreprise puisqu'elle a dégagé un fonds de roulement positif, supérieur au besoin en fonds de roulement, donc l'entreprise est saine

Dont l'année 2017, 2019,2020 le BFR est négatif, il n'a pas un besoin à court terme les encaissements à court terme ne finance pas les décaissements à court terme il ya un déséquilibre à court terme.

C/ Trésorerie

Année	2017	2018	2019	2020
Trésorerie actif (1)	2.354.347	3.500.622	1.805.563	374.673
Trésorerie passif (2)	-	-	43.609	64.768
TN = (1) – (2)	2.354.347	3.500.622	1.761.954	309.905

Commentaire : La trésorerie (TN) est positif, ya un excédent de trésorerie, le FR finance suffisamment le BFR et par conséquent l'entreprise est en équilibre financier.

Elle marque une diminution en 2019 et 2020 par rapport à 2017 et 2018, cette diminution est causée par :

- Le crédit accordé a la clientèle n'est pas limité dans le temps
- Le nom recouvrement des créances immédiat.

• La solvabilité :

SNC = actif réel – Dettes

Année	2017	2018	2019	2020
SNC (DA)	6.527.175	5.257.838	15.720.582	12.898.859

La SNC qui correspond à la perte maximale que peut supporter l'entreprise est très importante et elle est en progression d'année en année grâce à l'accumulation des résultats et les nouveaux apports de l'entrepreneur.

2.5 L'analyse par ratios :

• Ratio de structure :

a) Financement permanent :

$$FP = (\text{Cap. Permanent} / \text{actif stable}) \times 100$$

Année	2017	2018	2019	2020
Cap. permanent(1)	7.868.030	9.093.780	26.233.586	22.350.275
Actif stable (2)	6.527.176	5.257.838	32.565.365	33.473.284
FP	120,542%	172,956%	80,556%	66,770%

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

Commentaire :

Financement permanent, en 2017 et 2018 le taux est supérieur à 100, donc cela veut dire que les capitaux permanents financent suffisamment les actifs stables et une partie des actifs circulant. Par contre en 2019 et 2020 le taux est inférieur à 100 cela veut dire que les capitaux permanents financent pas suffisamment les actifs stables et une partie des actifs circulant.

b) Autonomie financière :

$$AF = (\text{Cap. Propre} / \text{total passif}) \times 100$$

Année	2017	2018	2019	2020
Cap. propre	7.868.029	9.093.780	9.388.803	1.775.850
Total passif	36.800.573	58.031.842	78.681.604	76.181.818
AF	21,38%	15,67%	11,93%	2,33%

Commentaire :

Autonomie financière, le taux est inférieur à 33% donc l'entreprise n'est pas financièrement autonome.

c) Financement propre :

$$F. \text{ propre} = (\text{cap. Propre} / \text{cap. Permanent}) \times 100$$

Année	2017	2018	2019	2020
Cap. propre	7.868.029	9.093.780	9.388.803	1.775.850
C. permanent	7.868.030	9.093.780	26.233.586	22.350.275
F. propre	99,99%	100%	35,78%	7,94%

Commentaire :

Ce Ratio confirme le précédent les fonds propres constitue la principale source de financement de l'entreprise. L'entreprise peut éventuellement souscrire un crédit.

• Ratios de liquidité :

a) Liquidité générale :

$$L.G = \text{Actif circulant} / \text{passif circulant} \times 100$$

Année	2017	2018	2019	2020
Actif circulant	27.919.047	49.273.379	44.310.674	42.333.860
Passif circulant	28.932.542	48.938.062	52.448.017	53.831.542
L.G	96%	100%	84%	78%

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

Commentaire :

Le ratio liquidité général, doit être au moins égale à 1. Si en prend le ratio de liquidité de l'année 2018 donc l'entreprise est liquide, mais bien évidemment se ratio ne reflète pas une image real sur la liquidité de l'entreprise en matière d'argent liquide.

b) Liquidité réduite :

$$L.R = (\text{actif circulant} - \text{stock}) / \text{passif circulant} \times 100$$

Année	2017	2018	2019	2020
(AC – stock)	21.317.625	48.925.994	39.986.734	37.128.765
PC	28.932.542	48.938.062	52.448.017	53.831.542
LR	73%	99%	76%	68%

Commentaire :

Liquidité réduite, ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à faire face à ses passifs à court terme avec ses actifs les plus liquides.

c) Liquidité immédiate :

$$L.I = \text{trésorerie actif} / \text{passif circulant}$$

Année	2017	2018	2019	2020
Trésorerie actif	2.354.347	3.500.622	1.805.563	374.673
Passif circulant	28.932.542	48.938.062	52.448.017	53.831.542
L.I	8%	7%	3%	0,6%

Commentaire :

La liquidité immédiate, ce ratio dépasse la norme, donc l'entreprise a la capacité de régler immédiatement ses dettes à court terme à partir des valeurs de disponibilité, sans faire appel aux autres valeurs réalisables et d'exploitation.

• Ratio de rentabilité :

A) La rentabilité économique :

$$Re = (\text{Résultat net} / \text{actif total}) \times 100$$

Année	2017	2018	2019	2020
Résultat net (1)	1.188.596	1.397.335	547.787	7.612.953
Actif total (2)	36.800.570	58.031.839	78.681.602	76.181.817
Re	3,22%	2,40%	0,69%	9,99%

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

Commentaire :

L'entreprise contribue à la croissance économique en 2020, sur le plan économique l'entreprise générée des bénéfices, ce qui permet de dire que celle-ci à travers ses moyens ainsi que son investissement engagé permet une croissance économique à l'échelle local et national.

B) La rentabilité financière :

$R_f = \text{Résultat net} / \text{fond propres}$

Année	2017	2018	2019	2020
Résultat net	1.188.596	1.397.335	547.787	7.612.953
Fonds propres	7.868.029	9.093.780	9.388.803	1.775.850
Rf	0,15	0,15	0,05	4,28

Commentaire :

Les résultats ci-dessus nous permettent de constater la réalisation de la rentabilité financière croissante durant l'année 2020, causé par l'augmentation du résultat net.

• Ratio de gestion :

a) Ratio de délai de rotation de stocks :

$$\text{R.D.R.S} = (\text{stock} \times 360) / \text{CA. HT}$$

Année	2017	2018	2019	2020
Stock moyen	6.601.422	347.385	4.323.940	5.205.095
CA.HT	24.602.418	34.718.310	16.429.625	5.902.727
R.D.R.S	96 j	3 j	94 j	317j

Commentaire :

Ce ratio calcule le temps d'écoulement des stocks. Le délai de stockage il baisse en 2018 c'est-à-dire que la rotation des stocks est rapide.

b) Ratio de paiement accordé à la clientèle :

$$\text{R.P.A.C} = (\text{client} \times 360) / \text{CA.HT}$$

Année	2017	2018	2019	2020
Client	19.989.007	46.093.675	38.517.528	36.056.494
CA.HT	24.602.418	34.718.310	16.429.625	5.902.727
R.P.A.C	292 j	477 j	843 j	2199 j

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

Commentaire :

Ce ratio permet de connaître les délais clients accordé par l'entreprise.

c) Ratio de paiement accordé aux fournisseurs

$$\text{R.P.A.F} = (\text{fournisseur} \times 360) / \text{achat}$$

Année	2017	2018	2019	2020
Frs	24.975.800	40.914.867	41.097.463	37.066.599
Achat	16.708.442	27.257.383	8.966.881	4.343.229
R.P.A.F	538 j	540 j	1649 j	3072 j

Commentaire :

Ce ratio permet de déterminer la durée moyenne des crédits accordés à l'entreprise par ces fournisseurs. Son allongement permet de repousser les échéances de sortie de trésorerie il ne dépasse pas les délais normaux

• Ratio de solvabilité :

$$\text{R.S} = (\text{FP} / \text{total actif}) \times 100$$

Année	2017	2018	2019	2020
FP	7.868.029	9.093.780	9.388.803	1.775.850
Total actif	36.800.570	58.031.839	78.681.602	76.181.817
R.S	21%	15%	11%	2%

Commentaire :

En 2017 ratio dépasse 20% donc l'entreprise est en bonne santé financière, elle est en capacité de remboursement.

❖ Présentation du dossier au comité régional du crédit Pour sanction

Après l'étude du dossier de crédit et la préparation de la fiche de décision par la charge d'étude, le dossier sera présenté au comité régional de crédit pour sanction.

Les membres de comité de crédit sont :

- le secrétaire du comité;
- la charge d'étude;
- le chef du département de crédit;

Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement

- le chef du département de la promotion et de l'animation commercial;
- le président du comité qui est le directeur.

➤ **Appréciation du directeur de l'agence**

Le directeur de l'agence a émis un avis favorable pour un CMT Equipements de 28.245.550,71 DA (représentant 70% des équipements et 50% du matériel roulant), remboursable sur une durée de 5 ans et 1 an de différé aux conditions et garantis.

Garanties proposées :

- Nantissement des équipements ;
- Gage sur matériel roulant ;
- Délégations d'assurance M.R.P ;
- Délégations d'assurance T.R ;
- Garantie C.G.C.I.

Conditions :

- Centralisation du chiffre d'affaire auprès de nos guichets.

Dans ce chapitre, nous avons mis en évidence le caractère principal des crédits d'investissement dans la croissance de l'entreprise.

Le banquier doit tenir compte de la rentabilité de l'entreprise. Après avoir étudié les détails des critères de choix d'investissement, nous pouvons constater que le projet est rentable ainsi qu'il est bon pour l'environnement et le développement économique.

Conclusion générale

Conclusion générale

Nous arrivons au terme de notre travail, qui s'achève par une approche pratique de la qualité d'un crédit d'investissement.

Les dernières années, le crédit d'investissement est devenu le support nécessaire à l'activité.

Toute entreprise en phase de création ou de croissance désirant investir. La diversité des objectifs pour suivis par les institutions financières ont engendré une véritable prolifération des moyens de crédit et de techniques utilisées pour sa mise en œuvre.

En effet, l'octroi d'un crédit est un acte de gestion d'une portée considérable, en égard à ses enjeux économiques et financiers.

De ce fait, le banquier doit faire preuve de professionnalisme, d'ouverture d'esprit et de réactivité pour pouvoir s'adapter aux nouvelles données économiques.

A travers les trois chapitres développés tout au long de notre travail, nous avons étudié théoriquement les différents concepts qu'on a jugés essentiel pour notre thème, nous avons procédé à l'étude d'un cas pratique effectué au niveau de la CPA de TIZI-OUZOU dans le but de suivre de près le processus de financement d'un dossier de crédit d'investissement.

A ce niveau, nous avons essayé d'exposer les points essentiels qui déterminent l'octroi de crédit d'investissement et d'autres formes de crédit en raison de leurs importances.

Et nous avons également présenté une méthodologie dans l'étude et le suivi d'un dossier de crédit, ainsi que les outils d'analyses et évaluations nécessaires avant tout octroi de crédit, pour ensuite illustrer les techniques d'analyse et d'évaluation développées par l'étude d'un cas pratique. Durant ce dernier chapitre nous avons vérifié les deux hypothèses posées au départ.

Quand le banquier répond favorablement à la demande de crédit d'investissement et n'étant pas sûr de sa décision, il s'enveloppe de garanties pour prévenir contre les risques.

Pour terminer, il convient de noter que la banque reste le moyen le plus efficace et le plus sûr, qui permet à l'entreprise d'acquérir et de renouveler les moyens de production et de lancer des projets d'investissement et notamment de favoriser la création monétaire, pour améliorer les ressources de la trésorerie.

Bibliographie

I. Les ouvrages

- 1) SCIALOM L, «économie bancaire », nouvelle édition, la découverte, paris, P11, 200
- 2) Bernet-Rollande L, «Principes de technique bancaire », édition: DUNOD, Paris, 2001, P22et 23.
- 3) Benhalima A, «le système bancaire algérien, édition DAHLAB, Alger, 2000, P56
- 4) ANDREANIC, «les métiers de la banque et de la finance », édition: l'étudiant, Paris, 2007, P29.
- 5) IDEM, P158.
- 6) BIALESM, LEURIONR, RIVAUDJ, «L'Essentiel sur L'Economie »,4eme Edition BERTI, Alger, 2007, P158.
- 7) IDEM, P158
- 8) perspectives de L'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat, 2005, p17
- 9) IDEM, p18
- 10) BRAHIMI .S ; YAKOUBEN.C « La problématique du financement bancaire des PME en Algérie», Mémoire de master en science économique, Bejaia, promotion 2010-2011, p7-8
- 11) PETIT-DUTAILLIS, Le risque de crédit bancaire, Edition scientifique RIBER, Paris, 1967, p 50
- 12) Taverdet-Popiolek N, «Guide du choix d'investissement », Edition d'organisation, Paris, 2006, P13
- 13) Unis des banques suisses, Compréhension, confiance, collaboration, ZURICH, 1977, p6.
- 14) RUDARAGI A, Essai d'analyser de la politique de crédit et de la problématique de recouvrement : cas de BNDE, UB, Bujumbura, 1996, p 7.
- 15) BOUDINOT A. FRABOT J-C., Technique et Pratique bancaire, 2ème édition, Ed. SIREY, Nancy, 1972.
- 16) BOUYACOUB F. L'entreprise et le financement bancaire, Ed. Casbah, Alger, 2003.
- 17) GAVALDA C. STOUFFLET J. Droit Bancaire, 4ème édition, Ed. LITEC, Paris, 1999.
- 18) LUC BERNET. «Principe des technique bancaire »,20eme édition, p257.
- 19) Sylvie de COUSSERGUES, «Gestion de la banque »,5eme édition DUNOD, Paris ,2008 ; page 108.
- 20) Taverdet-Popiolek N, «Guide du choix d'investissement », Edition d'organisation, Paris, 2006, Page 100.
- 21) TARDY-JOUBERT P et TARDY-JOUBERT J, Bilan et compte de résultats : outils d'analyse, Paris, P14.
- 22) LUC BENET ROLANDE, «principe de technique bancaire »,25eme édition DUNOD, paris, 2008, p183.
- 23) BEGUINJ et ARNAUDB, «L'essentiel des techniques bancaires », éditions EYROLLES, paris, 2008, p225.
- 24) HADJ SADOKT, «les risques de l'entreprise et de la banque », édition DAHLAB, 2007, p 123

II. Dictionnaire

- 1) Dictionnaire de faits économiques et sociaux contemporains, édition FAUCHE, 2005.

Bibliographie

III. Lois et code

- Article 114 de la loi 90/10 du 14/04/1990 sur la monnaie et le crédit.
- La loi 90/10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit.
- Article 543, bis. Du code de commerce.
- Article 644 du Code Civil.

- Journal officiel de la république Algérienne n°02 page 05.

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des abréviations

Introduction générale.....	01
Chapitre01: Généralité sur les banques, les PME, les crédits et les crédits d'investissement.....	03
Section 01: Généralité sur les banques.....	03
1.1 Définition de la banque.....	03
1.2 Rôle de la banque.....	04
1.2.1 L'intermédiation bancaire.....	04
1.2.2 La collecte des dépôts.....	04
1.2.3 La création monétaire.....	04
1.2.4 Distribution de crédit.....	05
1.2.5 L'offre de service.....	05
1.3 Les différentes catégories de banque.....	05
1.3.1 Les banques de dépôts.....	05
1.3.2 Les banques d'affaire.....	05
1.3.3 Les banques d'investissement.....	06
Section 02: Généralité sur les PME.....	06
2.1 Définition de la PME.....	06
2.1.1 Définition générale.....	06
2.1.2 Définition des PME en Algérie.....	07
2.2. Les caractéristiques de la PME.....	08
2.2.1 Les caractéristiques organisationnelles.....	08

Table des matières

2.2.2 Les caractéristiques juridiques.....	08
2.2.3 Autres caractéristiques.....	08
Section 03: les notions fondamentales sur les crédits.....	09
3.1 Définition du crédit	09
3.2 Le Rôle et les caractéristiques de crédit.....	09
3.2.1 Rôle du crédit.....	09
3.2.2 Les caractéristiques de crédit.....	09
3.3 Les typologies du crédit.....	11
3.3.1 Les crédits d'exploitation.....	11
3.4 Les crédits d'investissement.....	18
3.4.1 Définition de crédit d'investissement.....	18
3.4.2 Modes de crédit d'investissement.....	18
3.4.3 Les objectifs d'un crédit d'investissement.....	23
Chapitre 02: Gestion des risques et étude d'un dossier de crédit d'investissement.....	24
Section 01: Généralité sur le risque de crédit.....	24
1.1 Définition de risque de crédit.....	24
1.2 Les typologies des risques de crédit.....	24
1.2.1 Le risque de non-remboursement (contrepartie).....	25
1.2.2 Le risque de liquidité (immobilisation).....	25
1.2.3 Le risque de marche.....	25
1.2.4 Le risque de solvabilité.....	25
1.3 Conséquences du risque de crédit sur l'activité bancaire.....	26
1.3.1 La dégradation du résultat de la banque.....	26
1.3.2 La dégradation de la solvabilité de la banque.....	26
1.3.3 La baisse de son rating.....	26
1.3.4 Un risque systémique.....	26
1.3.5 La dégradation de la relation banque-client.....	26

Table des matières

Section02: étude et appréciation d'une demande de crédit d'investissement.....	26
2.1 L'aspect financier.....	26
2.1.1 Analyse rétrospective des documents comptables.....	27
2.1.2 Analyse prévisionnelle	33
2.2 Étude techno-économique.....	33
2.2.1 L'identification du projet.....	34
2.2.2 L'analyse économique du projet.....	34
2.2.3 L'analyse technique du projet	35
2.3 Analyse de viabilité de l'investissement.....	35
2.3.1 L'analyse du marché.....	35
2.3.2 L'analyse technique.....	36
2.3.3 Analyse des coûts.....	37
2.4 Analyse de la rentabilité de l'investissement.....	38
2.4.1 Les investissements.....	38
2.4.2 Les amortissements.....	38
2.4.3 Le CR prévisionnel.....	39
Section 03: Les garanties.....	43
3.1 Définition de garantie.....	43
3.2 Les Type de garanties.....	43
3.2.1 Les garanties personnelles.....	43
3.2.2 Les garanties réelles.....	44
Chapitre 03: Etude pratique d'un crédit d'investissement.....	48
Section 01: présentation générale de l'organisme d'accueil.....	48
1.1 Description générale de la CPA.....	48
1.2 Evolution du CPA.....	50
1.3 Fonction principale du CPA.....	50
1.4 Présentation de la banque d'accueil	51

Table des matières

1.5 Organisation et rôle du service crédit.....	53
Section 02: Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement.....	55
2.1 Montage du dossier de crédit.....	55
2.2 Présentation de l'entreprise.....	56
2.3 Etude et p résentation du projet d'investissement.....	57
2.4 L'analyse rétrospective.....	61
2.5 Analyse par ratios.....	65
Conclusion générale.....	71
Références bibliographiques	
Table des matières	
Annexes	

Résumé

Résumé :

La banque propose aux entreprises un panel de crédits qui correspondent aux différents besoins de financement qu'elles éprouvent. Cette dernière propose à ces partenaires une panoplie de crédit comporte un risque et la banque doit prendre l'ensemble des précautions pour éviter le non recouvrement des crédits accordés. Ces précautions peuvent se situer d'abord au stade de la négociation avec le client et l'étude de sa demande. En effet, dans cette phase, se détermine les conditions d'octroi de ce qu'il convient d'appeler « un bon crédit ». Autrement dit, un crédit pour lequel le risque de non remboursement est d'avance minimisé. Après avoir étudié le dossier de crédit d'investissement sur cinq ans on a ressorti un déséquilibre financier, ce qui signifie que le projet n'est pas rentable, donc le projet sera rejeté.

Toutefois, le projet en question est bénéfique et favorable sur le plan économique, ce qui a incité le banquier à chercher une solution professionnelle permettant le financement du projet. A cet effet, le banquier a proposé d'augmenter la durée du crédit de deux ans. Les résultats de cette proposition constatent que le projet est rentable durant sept ans ainsi qu'il est bon pour l'environnement et le développement de l'économie.

Mots clés :

Crédit bancaire, Evaluation financière, Rentabilité, Financement.